

# Pour l'humanité

Rapport du  
Secrétaire général  
sur l'activité de  
l'Organisation

2025

---



Nations  
Unies

# Pour l'humanité

Rapport du  
Secrétaire général  
sur l'activité de  
l'Organisation

2025

---



**Nations  
Unies**

#### Couverture :

Au Yémen, un petit garçon qui souffrait de malnutrition aiguë mène aujourd'hui une vie heureuse et active après avoir bénéficié d'un programme d'alimentation thérapeutique des Nations Unies.

(Lahj, décembre 2024)  
© UNICEF/Alaa Noman

#### Copyright :

##### Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (A/80/1, quatre-vingtième session)

Publié par l'Organisation des Nations Unies  
New York, NY 10017, États-Unis d'Amérique

Copyright © Nations Unies, 2025  
Tous droits réservés

La présente publication dans son intégralité ne peut être reproduite ni transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'enregistrement ou tout autre système informatisé de mise en mémoire ou de recherche des données connu ou encore à inventer, sans la permission écrite de l'éditeur.

##### Toute autre demande de renseignement sur les droits et licences, y compris les droits dérivés, doit être envoyée à l'adresse suivante :

United Nations Publications  
405 East 42nd Street, S-09FW001  
New York, NY 10017  
États-Unis d'Amérique

**Courriel** : [permissions@un.org](mailto:permissions@un.org); **site Web** : <http://shop.un.org>

Les demandes de reproduction d'extraits ou de photocopie doivent être adressées au Copyright Clearance Center, à l'adresse [copyright.com](http://copyright.com).

PDF ISBN : 978-92-1-154446-6  
epub ISBN : 978-92-1-157581-1  
Online ISSN : 2617-2844

##### Conception et réalisation :

Division de la gestion des conférences, Office des Nations Unies à Genève  
Département de la communication globale, Organisation des Nations Unies, New York  
Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, Organisation des Nations Unies, New York

##### Crédits :

Toutes les photographies utilisées dans la présente publication proviennent du Secrétariat de l'ONU ou d'autres entités des Nations Unies. Sauf indication contraire, toutes les données émanent de l'Organisation des Nations Unies.

*Note* : L'Article 98 de la Charte des Nations Unies prévoit que le Secrétaire général présente à l'Assemblée générale un rapport annuel sur l'activité de l'Organisation. Les grandes priorités couvertes par le rapport correspondent aux huit priorités fixées par l'Assemblée générale, auxquelles vient s'ajouter un ultime chapitre sur le bon fonctionnement de l'Organisation.

# Table des matières

## 4

### Introduction

Avant-propos du Secrétaire général

## 16

### Ouvrir des voies de développement durable

Action en faveur d'une croissance économique soutenue et du développement durable

## 32

### Favoriser la paix et la sécurité

Maintien de la paix et de la sécurité internationales

## 46

### Donner un élan à la croissance africaine

Développement en Afrique

## 54

### Défendre les droits humains

Promotion et protection des droits humains

## 62

### Assurer l'aide humanitaire

Efficacité de la coordination des opérations d'assistance humanitaire

## 74

### Renforcer la justice et le droit international

Promotion de la justice et du droit international

## 80

### Défendre la cause du désarmement

Promotion du désarmement et de la non-prolifération

## 88

### Combattre la drogue, la criminalité et le terrorisme

Lutte antidrogue, prévention de la criminalité et lutte contre le terrorisme

## 96

### Améliorer nos opérations

Bon fonctionnement de l'Organisation

# Introduction

Avant-propos du Secrétaire général

---

Vue extérieure de l'exposition intitulée « Large Nature Model: Coral », une installation d'art numérique de Refik Anadol exposée au Siège de l'ONU pendant le Sommet de l'avenir et la semaine de haut niveau de la soixante-dix-neuvième session de l'Assemblée générale.

---

(New York, septembre 2024) © Photo ONU/Loey Felipe

## Faits marquants survenus dans l'ensemble du système des Nations Unies

---

- Réalisations du système des Nations Unies en 2024
- Dépenses dans les domaines prioritaires en 2024
- Pacte pour l'avenir
- Renforcer l'Organisation des Nations Unies dans un monde en mutation

Ghanim Mohammed Al Muftah, représentant de la jeunesse originaire du Qatar, s'adresse à l'Assemblée générale pendant le Sommet de l'avenir.

(New York, septembre 2024)  
© Photo ONU/Loey Felipe



« Le présent rapport montre que, bien que nous vivions actuellement une période extrêmement difficile – et précisément pour cette raison –, nous pouvons et devons continuer d'œuvrer en faveur du monde meilleur dont nous savons qu'il est à notre portée. »

**António Guterres,**  
Secrétaire général

Le présent rapport dresse le bilan d'une année qui a été marquée par des vents contraires, mais qui a également été source d'espoir pour l'humanité. En 2024, des conflits meurtriers ont continué de provoquer de terribles souffrances et des déplacements de masse. De nouveaux records de chaleur ont été battus. La pauvreté et la faim se sont aggravées, les inégalités se sont creusées, des technologies porteuses de transformation telles que l'intelligence artificielle se sont développées sans véritables garde-fous, et le droit international et les droits humains ont été bafoués.

Face à l'ampleur des difficultés, l'ONU s'est attachée à traduire nos valeurs communes en mesures concrètes sur le terrain au profit des populations du monde entier.

En 2024, par l'intermédiaire de nos 40 bureaux et missions politiques spéciales et de nos 11 opérations de maintien de la paix, nous avons contribué à prévenir l'éclatement, l'escalade et la poursuite des conflits.

En collaboration avec nos partenaires, nous avons apporté une aide et une protection vitales à plus de 116 millions de personnes. Dans des pays et des régions en proie à des conflits, notamment la Corne de l'Afrique, le Soudan, le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, l'Ukraine ou le Yémen, nous avons fourni aux populations des aliments, des produits nutritionnels et de l'eau, mais aussi des services d'assainissement, des soins de santé, des services éducatifs, des abris et une protection.

Nous sommes intervenus à la suite de catastrophes, notamment dans le contexte des inondations en Asie du Sud-Est et au Soudan, de l'ouragan Beryl dans les Caraïbes, du séisme à Vanuatu et de la sécheresse en Afrique australe et en Afrique de l'Est.

# Réalisations du système des Nations Unies en 2024

Le Secrétariat de l'ONU fait partie du système des Nations Unies au sens large, qui compte plus de 100 entités, dont une trentaine d'organismes, fonds et programmes (voir l'organigramme de toutes les entités du système à la page 110).

**139 millions**

de personnes fuyant la guerre, la famine et les persécutions ont bénéficié d'une aide et d'une protection

**123 millions**

de personnes ont reçu de la nourriture et une assistance dans plus de 120 pays et territoires

**3 millions**

de vies sont sauvées par an grâce aux vaccins administrés à 45 % des enfants du monde

**194**

nations ont collaboré avec l'ONU pour maintenir le réchauffement planétaire en deçà de 1,5 °C

**67 500**

Casques bleus et membres du personnel civil ont œuvré au maintien de la paix dans le cadre de 11 opérations à travers le monde

**4 milliards**

de personnes ont été touchées par la crise mondiale de l'eau que l'ONU s'emploie à maîtriser

**80**

traités et déclarations visant à protéger et à promouvoir les droits humains ont été adoptés au niveau mondial

**50 milliards de dollars**

ont été mobilisés dans le cadre d'appels humanitaires coordonnés par l'ONU pour répondre aux besoins de 198 millions de personnes

**48**

pays ont bénéficié d'un appui électoral, la diplomatie ayant été utilisée pour prévenir les conflits

**11 millions**

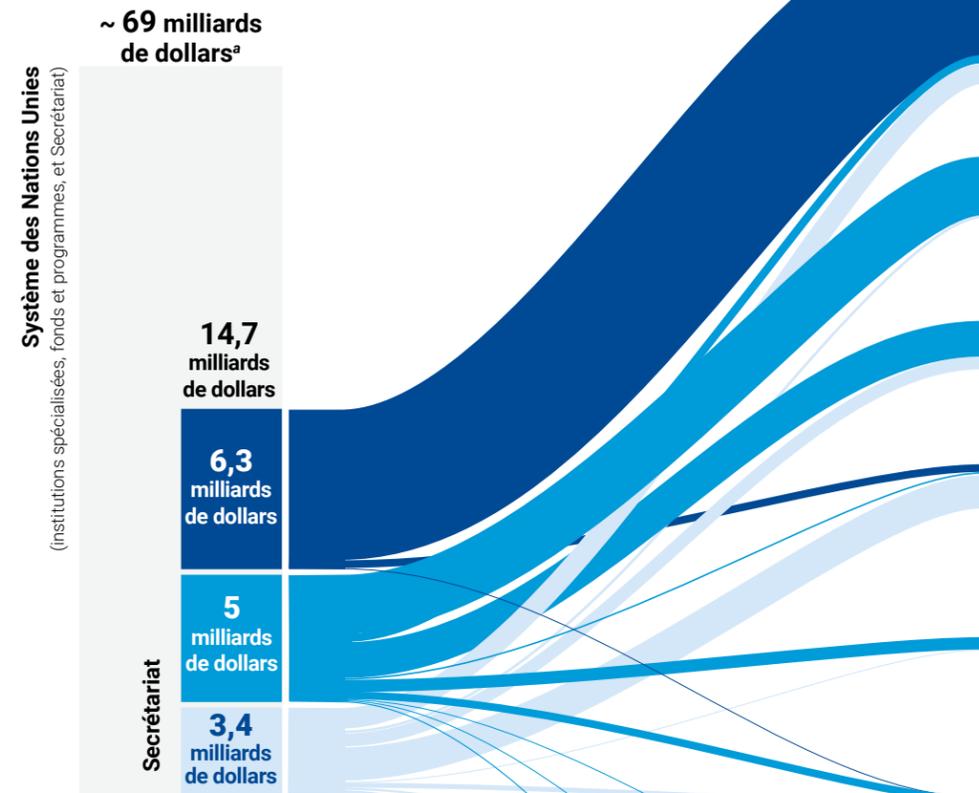
de personnes ont bénéficié de services de santé sexuelle et procréative



Dix exemples de contributions apportées par l'ONU

## Dépenses dans les domaines prioritaires en 2024

- Contributions statutaires (maintien de la paix et tribunaux internationaux)
- Contributions volontaires
- Contributions statutaires (budget ordinaire)



Le diagramme ci-dessus donne une vue d'ensemble, à titre indicatif, des dépenses que l'ONU a consacrées à ses huit grandes priorités en 2024. Totalisant quelque 14,7 milliards de dollars, les dépenses ont légèrement diminué par rapport à 2023. Le diagramme permet également de se représenter la part des dépenses consacrées aux entités du Secrétariat dans l'enveloppe totale d'environ 69 milliards de dollars du système des Nations Unies dans son ensemble (institutions spécialisées, fonds et programmes compris). Voir l'organigramme de toutes les entités du système des Nations Unies à la page 110.

<sup>a</sup> Chiffres de 2023

Le diagramme n'est présenté qu'à titre illustratif. Les exercices ne courent pas sur la même période pour le budget ordinaire (2024) et pour les opérations de maintien de la paix (2023/24). La répartition des ressources par domaine prioritaire correspond au budget-programme de l'Organisation. Les données pour le système des Nations Unies sont fondées sur des rapports indicatifs présentés au secrétariat du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination. Pour des informations détaillées, se reporter aux états financiers audités.

Maintien de la paix et de la sécurité internationales

**7,1 milliards de dollars**

Action en faveur d'une croissance économique soutenue et du développement

**2,4 milliards de dollars**

Efficacité de la coordination des opérations d'assistance humanitaire, y compris les fonds de financement commun

**2,2 milliards de dollars**

Bon fonctionnement de l'Organisation

**1,7 milliard de dollars**

Lutte antidrogue, prévention de la criminalité et lutte contre le terrorisme

**544 millions de dollars**

Promotion et protection des droits humains

**476 millions de dollars**

Promotion de la justice et du droit international

**195 millions de dollars**

Développement en Afrique

**133 millions de dollars**

(y compris la Commission économique pour l'Afrique)

Désarmement

**46 millions de dollars**



En septembre 2024, les États Membres ont adopté le Pacte pour l'avenir, qui prévoit des mesures essentielles pour revitaliser le système multilatéral et donner un souffle nouveau aux solutions dont il est porteur pour les populations et la planète.

Dans le Pacte, les États Membres ont souligné qu'il importait de renforcer les mécanismes de paix en privilégiant les outils de prévention, de médiation et de consolidation de la paix. En 2024, nous avons entrepris d'examiner nos opérations de paix – notamment les missions de maintien de la paix et les missions politiques spéciales – afin de répondre plus efficacement aux menaces complexes qui pèsent aujourd'hui sur la paix et la sécurité.

Le Pacte a également été l'occasion pour les États Membres d'appuyer l'établissement d'un plan de relance des objectifs de développement durable et d'appeler à la réforme de l'architecture financière internationale. En collaboration avec des banques multilatérales de développement et des gouvernements, nous plaidons en faveur de changements dans des domaines essentiels de la gouvernance économique mondiale, notamment l'allègement de la dette, la coopération fiscale et la représentation des pays en développement dans les instances de décision.



« À l'heure où l'humanité continue d'affronter de puissants vents contraires, notre engagement commun en faveur de tous les peuples et d'une planète vivable fait naître l'espoir d'un avenir où la paix, la justice et la durabilité seront une réalité pour toutes et tous. »

**Amina J. Mohammed,**  
Vice-Secrétaire générale

Le Président de la soixante-dix-neuvième session de l'Assemblée générale, Philemon Yang, fait sonner la cloche de la Paix au Siège de l'ONU lors de l'édition 2024 de la Journée internationale de la paix.

(New York, septembre 2024)  
© Photo ONU/Mark Garten



# Le Pacte pour l'avenir



L'adoption du Pacte témoigne de l'engagement des pays en faveur d'un système international ayant l'ONU pour pierre angulaire. Les dirigeantes et dirigeants ont présenté leur vision d'un multilatéralisme capable de tenir ses promesses, davantage représentatif du monde d'aujourd'hui et fondé sur la mobilisation et l'expertise des gouvernements, de la société civile et d'autres partenaires clés.

## Le développement durable et le financement du développement

Dans le Pacte, les États Membres ont demandé que des mesures audacieuses soient prises d'urgence pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable, éliminer la pauvreté et la faim, combler le déficit de financement dans les pays en développement, promouvoir l'égalité et la résilience et lutter contre les changements climatiques, en veillant à ce que les progrès accomplis soient durables et axés sur les populations, la planète et la justice.

## La paix et la sécurité internationales

Dans le Pacte, les États Membres ont réaffirmé leur engagement collectif en faveur de la paix en mettant l'accent sur le rôle primordial de la diplomatie, de la protection des civils et de la prévention des conflits. Le Pacte a pour ambition de faire progresser le désarmement nucléaire, de freiner la militarisation des nouvelles technologies, de renforcer l'aide humanitaire, la prise en compte des questions de genre dans la consolidation de la paix et la lutte contre le terrorisme, et de faire en sorte que les dépenses militaires et les systèmes financiers soutiennent pleinement les efforts visant à remédier à l'instabilité et à assurer le respect des droits humains.

## Les sciences, la technologie et l'innovation et la coopération numérique

Dans le Pacte, les États Membres se sont engagés à promouvoir un accès inclusif à la science et aux outils numériques en comblant les écarts observés à l'échelle mondiale et en veillant à ce que la technologie soit mise au service de l'intérêt général et bénéficie aux populations et à la planète. Le Pacte met l'accent sur l'innovation éthique, le renforcement des capacités et la coopération, l'objectif étant de tirer parti des nouvelles technologies pour faire progresser le développement durable, l'égalité des genres et les droits humains.

## Les jeunes et les générations futures

Dans le Pacte, les États Membres ont placé les jeunes au cœur des progrès mondiaux en s'engageant à investir dans l'éducation, la santé et le travail décent et en veillant à ce que les droits, les vues et l'esprit d'initiative des jeunes façonnent les décisions d'aujourd'hui. Ils se sont également engagés à assurer la participation effective des jeunes aux processus nationaux et internationaux et ont appelé de leurs vœux une réflexion à long terme dans le cadre de l'élaboration des politiques et de la planification. Le Pacte marque un tournant dans la façon de considérer les générations qui devront vivre avec les conséquences des choix d'aujourd'hui.

## Transformer la gouvernance mondiale

Dans le Pacte, les États Membres ont manifesté leur volonté de faire en sorte que le système international soit plus inclusif, plus efficace, plus représentatif, mieux adapté au monde d'aujourd'hui et mieux à même de remédier aux difficultés que rencontrent les pays en développement. Ils se sont également engagés en faveur de la réforme du Conseil de sécurité, des organismes des Nations Unies et de l'architecture financière internationale, l'objectif étant de renforcer la coopération multilatérale dans tous les secteurs, de rebâtir la confiance et d'accélérer la mise en œuvre du Programme 2030.

## Le Pacte numérique mondial

Le Pacte, qui est annexé au Pacte pour l'avenir, a été adopté par consensus par les dirigeants mondiaux en septembre 2024, à l'issue de deux années de consultations menées à l'échelle mondiale. Il porte une vision de la coopération numérique fondée sur les droits humains et le développement durable. Il engage les États à réduire toutes les fractures numériques et à rendre l'économie numérique plus inclusive, à bâtir un espace numérique inclusif, ouvert, sûr et sécurisé, à renforcer la gouvernance des données au niveau international et à gouverner l'intelligence artificielle au profit de l'humanité.

## Déclaration sur les générations futures

La Déclaration, qui est annexée au Pacte pour l'avenir, constitue une première historique : pour la première fois, les États se sont engagés à tenir systématiquement compte des générations futures dans les décisions qu'ils prennent aujourd'hui. La Déclaration met l'accent sur la paix, la durabilité et la justice et présente des principes et des mesures visant à intégrer la prise de décision axée sur l'avenir dans les systèmes de gouvernance nationaux et mondiaux.

En ce qui concerne la lutte contre la crise climatique, nous avons aidé 170 pays à préparer ou à mettre en œuvre leurs contributions déterminées au niveau national en vue de réduire leurs émissions. Par l'intermédiaire du Fonds pour l'environnement mondial, nous avons également apporté un financement et un soutien à 35 pays en développement afin d'accélérer la mise en œuvre d'initiatives de développement à faible intensité de carbone, notamment dans les domaines de l'électrification, de l'efficacité énergétique et des infrastructures.

L'adoption du Pacte numérique mondial, qui est annexé au Pacte pour l'avenir, constitue un événement majeur. Outre qu'il illustre la capacité de l'ONU de répondre de façon proactive aux enjeux contemporains, cet instrument symbolise notre volonté collective de combler le fossé numérique, de promouvoir l'inclusion numérique et de protéger les droits humains à l'ère du numérique. En s'attaquant aux problèmes les plus pressants de notre temps, l'Organisation ouvre la voie à un avenir plus équitable et plus durable, dans lequel les technologies numériques seront mises au service de l'humanité tout entière.

Nous avons entrepris d'élaborer un rapport sur les formules novatrices de financement volontaire dans le domaine de l'intelligence artificielle afin que tous les pays puissent bénéficier de cette technologie, et nous nous attachons à aider les États Membres à créer un groupe scientifique international indépendant de l'intelligence artificielle et à instaurer un dialogue mondial sur la gouvernance de l'intelligence artificielle en vue de mettre en place des garde-fous efficaces qui protègent les populations de la planète à mesure que les technologies évoluent.



« L'ONU continue d'être le moteur de la recherche de solutions mondiales. Ensemble, nous avons la capacité de réformer les systèmes, de promouvoir l'équité et de bâtir un avenir durable. »

**E. Courtenay Rattray,**  
Directeur de cabinet



« Le Pacte pour l'avenir est l'occasion pour notre génération de redynamiser le multilatéralisme en le rendant plus inclusif, plus efficace et mieux adapté à un contexte mondial en constante évolution. »

**Guy Ryder,**  
Secrétaire général adjoint  
aux politiques

## Initiative ONU80

.....

En mars 2025, le Secrétaire général a lancé l'Initiative ONU80 en vue de transformer le mode de fonctionnement de l'Organisation. L'objectif est d'améliorer l'efficacité des opérations, de réexaminer l'exécution des mandats et d'envisager des changements structurels et une réorientation des programmes au sein du système des Nations Unies, afin de faire de l'ONU une organisation plus réactive, qui rende mieux compte de son action et qui soit en mesure de mettre en œuvre plus efficacement le Pacte pour l'avenir, le Programme 2030 et le Nouvel Agenda pour la paix.

En savoir plus sur l'Initiative



Consulter le registre des mandats





Des enfants participent à des activités récréatives organisées par le personnel des Nations Unies à l'ombre de bâtiments détruits dans la bande de Gaza.

(Khan Younès, juin 2024)  
© UNRWA/Mohammed Hinnawi

Nous avons accompli des progrès au regard des engagements pris dans le Pacte en faveur des jeunes et des générations futures. Entre autres initiatives, nous avons commencé à mettre au point une plateforme mondiale d'investissement pour les jeunes afin que les mécanismes de financement nationaux et les plateformes d'investissement soient mieux adaptés à leurs besoins.

Conformément à la Déclaration sur les générations futures, également adoptée en septembre, nous avons eu recours à la prospective stratégique dans le cadre de la planification et de l'élaboration de politiques et

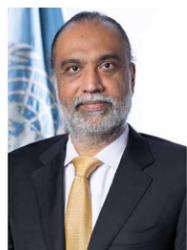
d'initiatives, notamment en adoptant des plans stratégiques pluriannuels pour l'ONU, et créé un réseau de prospective stratégique et une communauté de pratique afin de veiller à ce que nos politiques, nos programmes et nos opérations sur le terrain nous permettent de relever les défis que nous anticipons pour les années à venir.

Dans toutes les dimensions de ce travail important, nous avons consolidé notre initiative Nations Unies 2.0 de manière à améliorer notre efficacité et à introduire de nouvelles innovations dans l'ensemble de l'Organisation en tirant parti de l'analytique des données et de la transformation numérique.



Des enfants s'expriment sur la question de la sensibilisation à l'environnement et de l'utilisation responsable de la technologie lors de la séance plénière d'ouverture de la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité, tenue en Colombie.

(Cali, octobre 2024) © Photo ONU/Santiago Puentes Viana



« La création du Bureau des technologies numériques et émergentes répond à la nécessité croissante de mettre en œuvre une approche de la gouvernance des technologies qui soit coordonnée, inclusive, multipartite et ancrée dans la Charte des Nations Unies, les droits humains et le programme de développement durable. »

**Amandeep Gill,**  
Secrétaire général adjoint  
et Envoyé spécial pour les  
technologies numériques  
et émergentes

### Bureau des technologies numériques et émergentes

Le Bureau des technologies numériques et émergentes a été créé le 1<sup>er</sup> janvier 2025 comme suite à une décision de l'Assemblée générale et à l'adoption du Pacte numérique mondial au Sommet de l'avenir. Son rôle est de promouvoir et de coordonner les activités de coopération numérique. Il appuie l'action menée par les hauts responsables et contribue au dialogue politique multipartite et à la coordination interinstitutions des initiatives relatives au Pacte et aux cadres issus du Sommet mondial sur la société de l'information, en s'attachant à promouvoir une société numérique inclusive, sûre et centrée sur l'humain.

Sur la base des recommandations formulées par l'Organe consultatif de haut niveau sur l'intelligence artificielle du Secrétaire général, le Bureau a fourni des services de secrétariat dans le cadre du processus intergouvernemental cofacilité par le Costa Rica et l'Espagne sur les modalités de mise en place d'un groupe scientifique international indépendant de l'intelligence artificielle et d'un dialogue mondial sur la gouvernance de l'intelligence artificielle, et élaboré un rapport sur des formules novatrices de financement aux fins du renforcement des capacités d'intelligence artificielle. Depuis le lancement, en septembre 2024, du Dispositif de garanties universelles pour les infrastructures publiques numériques, le Bureau, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement, dirige des groupes multipartites chargés d'affiner et de mettre en œuvre ce dispositif à l'appui de la réalisation des objectifs de développement durable.



Pour pouvoir mener à bien nos activités vitales, nous devons cultiver un environnement de travail propice, où règne un climat de respect et où les peuples du monde entier se sentent véritablement représentés. Nous sommes parvenus à la parité des genres aux postes de haute direction et parmi les coordonnatrices et coordonnateurs résidents en 2020 et, pour la première fois de notre histoire, nous l'avons désormais atteinte dans la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur.

En 2024, dans le cadre de l'action menée par notre réseau de championnes et champions de la lutte antiraciste, nous avons poursuivi notre dialogue avec le personnel et les équipes dirigeantes de l'ensemble de l'Organisation et continué de dispenser des formations, de mener des activités de sensibilisation et d'examiner l'application du principe de responsabilité afin de veiller à ce que l'ONU respecte toujours ses propres valeurs – au sein de ses services comme à l'extérieur.

Le présent rapport montre que, bien que nous vivions actuellement une période extrêmement difficile – et précisément pour cette raison –, nous pouvons et devons continuer d'œuvrer en faveur du monde meilleur dont nous savons qu'il est à notre portée. Nous redoublerons d'efforts pour parvenir à la paix, pour favoriser le développement durable et pour défendre et promouvoir les droits humains au profit de l'humanité dans son ensemble.

## Renforcer l'Organisation des Nations Unies dans un monde en mutation

### Nations Unies 2.0

Nations Unies 2.0 est un programme de réforme pensé pour mobiliser de nouveaux savoir-faire, promouvoir de nouvelles façons de travailler et mettre pleinement à profit l'innovation, les données, le numérique, les sciences comportementales et la prospective afin d'accroître la portée de notre action.



### Initiative Global Pulse de l'ONU

L'initiative Global Pulse de l'ONU est le laboratoire d'innovation du Secrétaire général. Elle vise à généraliser le recours à de nouvelles solutions permettant d'orienter, de guider et de renforcer les activités de l'Organisation afin de faire en sorte qu'elle soit prête pour l'avenir.



### Laboratoire des Nations Unies pour l'avenir

Le Laboratoire des Nations Unies pour l'avenir est un réseau à l'échelle de l'Organisation qui favorise le recours à la prospective et à l'anticipation stratégique dans le cadre de la planification, de l'établissement d'orientations et de la prise de décisions.



### Conseil scientifique consultatif du Secrétaire général

Le nouveau Conseil scientifique consultatif formule des avis à l'intention des responsables des Nations Unies sur les percées scientifiques et technologiques ainsi que sur la façon d'en tirer parti et d'atténuer les risques qui pourraient leur être associés.



# Ouvrir des voies de développement durable

Action en faveur d'une croissance économique soutenue et du développement durable

Ouverture du Sommet de l'avenir, dont la première Journée d'action avait pour thème « Les jeunes mènent l'avenir ».

(New York, septembre 2024) © Photo ONU/Loey Felipe



## Notre action

- Appui aux organes directeurs mondiaux
- Coopération internationale pour le développement
- Coopération régionale pour le développement
- Égalité des genres et autonomisation des femmes

## Notre équipe

- Département des affaires économiques et sociales
- Bureau de la coordination des activités de développement
- CNUCED
- Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement
- Commissions régionales
- ONU-Femmes
- ONU-Habitat
- Programme des Nations Unies pour l'environnement
- Bureau des affaires spatiales



« Dans le contexte multilatéral difficile qui est le nôtre, le Département des affaires économiques et sociales redouble d'efforts pour aider les États Membres à progresser dans la réalisation des objectifs de développement durable. »

**Li Junhua**,  
Secrétaire général adjoint  
aux affaires économiques  
et sociales

## Réalisation des objectifs de développement durable : bilan

**Plus de 8 400**

articles de presse

**236**

manifestations parallèles

**Plus de 90**

représentantes et représentants  
gouvernementaux de haut niveau  
se sont réunis

**36**

pays ont fait état des  
progrès accomplis

## Le contexte

À cinq ans de l'échéance de 2030, les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable sont trop lents et ont été encore entravés par les inégalités persistantes, le fardeau croissant de la dette, les tensions commerciales, les conflits et les dérèglements climatiques. À ce jour, la promesse de ne laisser personne de côté n'a pas été tenue. L'égalité des genres peine à se concrétiser dans tous les domaines, notamment en ce qui concerne les droits économiques, la participation, l'accès aux nouvelles technologies et la représentation politique.

La Vice-Secrétaire générale, Amina Mohammed, en compagnie de pêcheurs de la Fisherfolk Association à Antigua-et-Barbuda durant la quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement.

(Codrington, mai 2024) © Photo ONU/Alban Mendes de Leon

## Nos objectifs

Malgré un contexte mondial difficile, l'Organisation et ses partenaires restent déterminés à appuyer l'action menée pour réaliser les objectifs de développement durable. Mettant à profit le nouvel élan suscité par le Pacte pour l'avenir, les équipes de pays des Nations Unies, sous la houlette des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, s'attachent à renforcer le soutien qu'elles apportent aux pays dans le respect des priorités nationales.



Participantes et participants à la vingt-neuvième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

## Nos réalisations

### Mise en œuvre du Programme 2030

À l'occasion du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2024, nous avons réuni plus de 90 hauts responsables pour examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et mettre en commun des solutions novatrices permettant d'accélérer l'obtention de résultats.

Malgré plusieurs revers, les dernières données sur la réalisation des objectifs de développement durable mettent en lumière quelques progrès encourageants. En 2023, pour la première fois, plus de la moitié de la population mondiale (52,4 %) a bénéficié d'au moins une prestation de protection sociale, contre 42,8 % en 2015. Le pourcentage de jeunes ayant achevé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire est passé de 53 % en 2015 à 60 % en 2024. Le taux d'alphabétisation s'améliore, et les disparités fondées sur le genre dans le domaine de l'éducation se réduisent. Des avancées notables ont été observées au regard de divers indicateurs de santé, notamment la mortalité des enfants de moins de cinq ans et le nombre de personnes atteintes de maladies transmissibles. L'innovation dans le domaine des énergies renouvelables a fait un bond en avant à la faveur d'investissements records. Le niveau de desserte numérique est passé de 40 à 68 % au cours de la dernière décennie, et le taux d'accès à l'électricité de 87 à 92 % entre 2015 et 2023.

Nous avons intensifié notre soutien à l'action menée pour réaliser les objectifs de développement durable au niveau local et appuyé des centaines de projets mis en œuvre sur le terrain. Par l'intermédiaire de la coalition Local2030, nous avons également soutenu 30 initiatives locales et un programme de renforcement des capacités visant à mobiliser les connaissances et les investissements nécessaires à la réalisation du développement durable.

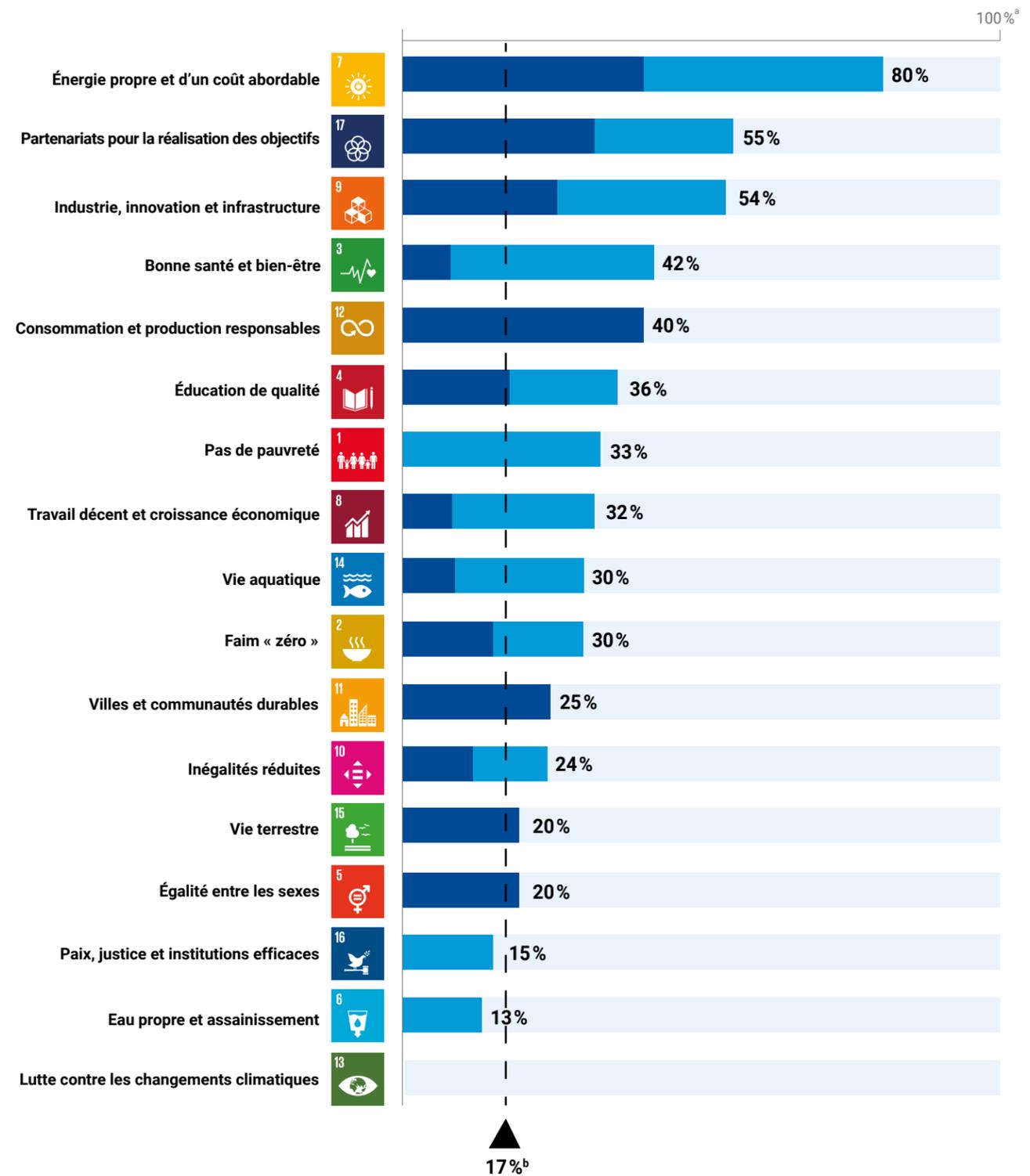


« Tandis que nous nous adaptons à un monde en mutation, nous devons tracer une nouvelle voie pour le développement afin de créer le cadre dont nous avons besoin pour bâtir un avenir résilient, équitable et durable. »

Rebeca Grynspan, Secrétaire générale de la CNUCED

## Le programme de développement durable à l'horizon 2030 : aperçu des progrès accomplis

● Cibles en passe d'être atteintes/atteintes ● Progrès modérés



<sup>a</sup> L'infographie indique, pour chaque objectif de développement durable, le pourcentage de cibles qui ont été atteintes ou sont en passe de l'être, ou pour lesquelles des progrès modérés ont été observés.

<sup>b</sup> Des progrès suffisants pour permettre la réalisation des cibles d'ici à 2030 n'ont été enregistrés que pour 17 % des cibles pouvant être mesurées.



Sarah Baharaki, Ambassadrice mondiale de la jeunesse, s'exprime lors du forum de la jeunesse du Conseil économique et social de 2024 sur le renforcement du Programme 2030 et l'élimination de la pauvreté en période de crises.

(New York, avril 2024)  
© Photo ONU/Evan Schneider

## Accroissement du financement du développement

Le renforcement des coalitions et des plateformes à l'appui d'un financement plus inclusif, plus résilient et plus durable est essentiel à la réalisation du Programme 2030. Dans le Pacte pour l'avenir, les États Membres ont appelé à la réforme de l'architecture financière internationale, et les préparatifs de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement ont été l'occasion de s'attaquer aux difficultés économiques mondiales et aux questions liées à la soutenabilité de la dette, à la coopération fiscale et à l'investissement dans les objectifs de développement durable.

Les chefs d'État et de gouvernement ont manifesté leur soutien au groupe de dirigeantes et de dirigeants créé par le Secrétaire général dans le cadre du plan de relance des objectifs de développement durable, ce qui a permis de revoir à la hausse les ambitions politiques en matière de réforme de l'architecture financière et de mise en œuvre du plan de relance.

Afin de renforcer la gouvernance économique mondiale, l'Assemblée générale a adopté le mandat pour l'élaboration d'une convention-cadre des Nations Unies sur la coopération internationale en matière fiscale, qui jouera un rôle déterminant dans la mise en place d'un système fiscal mondial plus inclusif et plus équitable.

Les initiatives visant à mobiliser des investissements ont également pris de l'ampleur, en particulier sur les axes de transformation essentiels que sont les systèmes alimentaires, l'énergie, la transformation numérique, l'éducation, l'emploi, la protection sociale et la lutte contre les changements climatiques, la perte de biodiversité et la pollution, qui sont autant de catalyseurs de la réalisation des objectifs de développement durable. Des projets de partenariat entre gouvernements et milieux industriels d'un montant supérieur à 13 milliards de dollars ont été présentés lors de la neuvième Foire de l'investissement en faveur des objectifs de développement durable.

## Ne laisser personne de côté

Nous avons continué d'accorder une attention particulière aux groupes marginalisés et aux personnes en situation de vulnérabilité, notamment en fournissant un appui aux personnes déplacées, aux enfants, aux jeunes, aux personnes âgées, aux peuples autochtones et aux personnes handicapées. L'édition 2024 du *World Social Report* a montré que les chocs convergents avaient des effets disproportionnés sur les populations défavorisées et qu'une action rapide s'imposait pour assurer une croissance inclusive et résiliente. Il ressort également de l'édition 2024 de l'étude des Nations Unies sur l'administration en ligne qu'il faut accélérer au plus vite la transformation numérique, considérée comme un levier essentiel d'un développement équitable et durable.

Les dispositions du Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés ont été prises en compte dans les plans nationaux visant à renforcer la résilience face aux chocs et à faciliter une transformation structurelle dans les pays les moins avancés. Plusieurs de ces pays, à savoir le Bangladesh, le Cambodge, les Îles Salomon, le Népal, la République démocratique populaire lao et le Sénégal, devraient sortir de cette catégorie d'ici à 2029.

Nous avons défini un axe de travail particulier dans le cadre du Programme d'Antigua-et-Barbuda pour les petits États insulaires en développement en vue d'appuyer la création d'un centre de formation supérieure. Nous avons également tiré parti du Cadre de partenariats pour les petits États insulaires en développement et du Réseau d'affaires mondial des petits États insulaires en développement pour promouvoir une action durable en matière de climat, de tourisme, d'énergie et de financement.

À la douzième session du Forum urbain mondial, tenue au Caire, les parties prenantes ont adopté un appel à l'action visant à faire face à la crise mondiale du logement et à transformer les établissements informels afin d'accélérer la mise en œuvre du Programme 2030.

Dans le rapport sur le handicap et le développement de 2024, des mesures urgentes sont préconisées pour combler les écarts persistants entre les personnes handicapées et non handicapées en matière de sécurité alimentaire et d'accès à la santé, à l'énergie et aux technologies.

En Haïti, par l'intermédiaire du Président du Conseil économique et social, nous avons lancé un appel à l'action en vue de répondre aux besoins des enfants et des jeunes touchés par la violence, la pauvreté et la malnutrition.



« Si elle marque l'ouverture d'un nouveau chapitre et de nouvelles perspectives, la sortie de la catégorie des pays les moins avancés constitue également un test décisif pour le pays concerné, dont la résilience est mise à l'épreuve dans un paysage de développement plus complexe. Une telle réalisation illustre avec force les effets d'un partenariat et d'une coopération multilatérale efficaces. »

**Rabab Fatima,**  
Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement

## Un pacte pour un avenir durable

Adopté par consensus lors du Sommet de l'avenir en septembre 2024, le Pacte pour l'avenir marque une étape décisive dans le renforcement de la coopération mondiale et l'accélération de l'action menée pour réaliser les objectifs de développement durable. Afin de faire face aux réalités d'aujourd'hui et de relever les défis de demain, les États Membres se sont de nouveau engagés à accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 en demandant notamment que la technologie soit mise au service du développement durable et que le système financier mondial soit réformé de façon à mieux servir et représenter les intérêts des pays en développement.



« L'espace est un catalyseur de la réalisation des objectifs de développement durable, qu'il s'agisse de la connectivité, de la sécurité alimentaire, des secours en cas de catastrophe ou de la lutte contre l'élévation du niveau de la mer. Les Nations Unies se réunissent et proposent des solutions à grande échelle. »

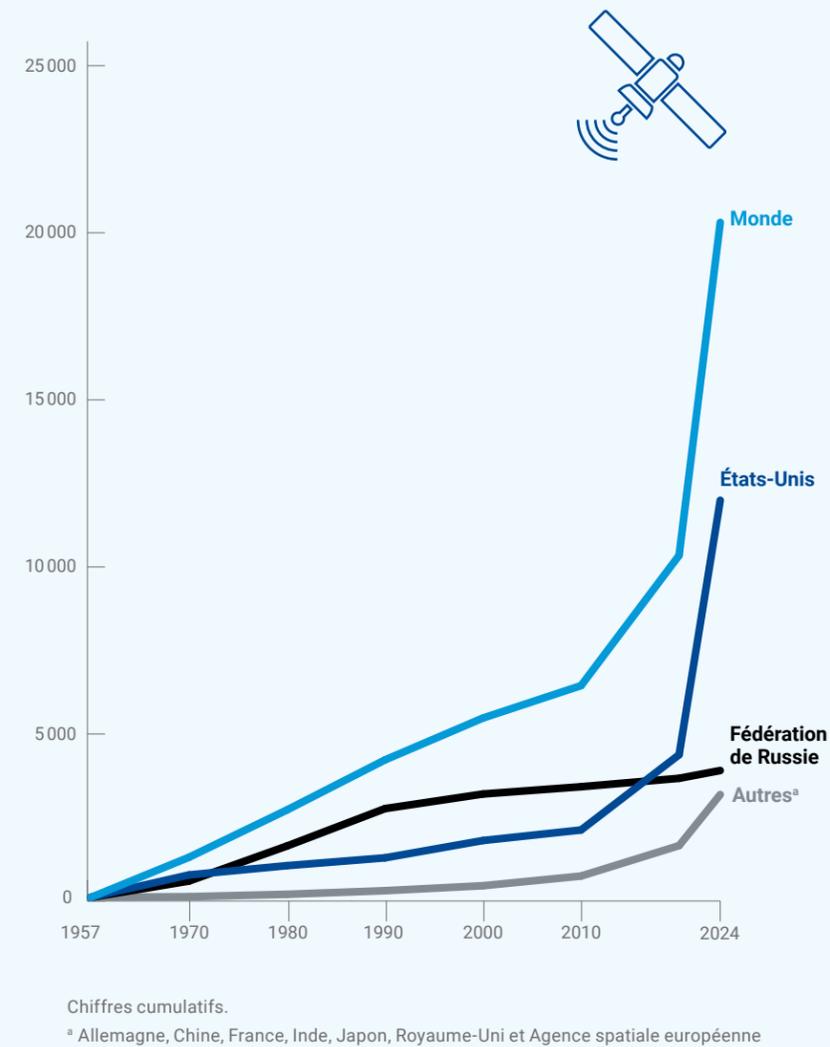
**Aarti Holla-Maini,**  
Directrice du Bureau  
des affaires spatiales



« Nous devons mettre fin à des crises mondiales du logement qui touchent quelque 3 milliards de personnes. Nous ne pouvons pas laisser une nouvelle génération d'enfants naître dans des bidonvilles. Sans un toit solide au-dessus de la tête, on ne peut pas réaliser pleinement son potentiel. »

**Anacláudia Rossbach,**  
Directrice exécutive d'ONU-Habitat

## Nombre d'objets lancés dans l'espace



## Action climatique

L'action climatique a été renforcée en 2024 sous l'effet du nouvel élan politique lié aux progrès accomplis par les pays dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris. L'ONU a aidé 64 pays à élaborer leurs premiers rapports biennaux relatifs à la transparence et 170 pays à préparer les contributions déterminées au niveau national qu'ils devront présenter en 2025. L'Organisation a également fourni un soutien ciblé en matière de mise en œuvre dans 30 pays.

La Coalition pour le climat et la qualité de l'air en vue de réduire les polluants atmosphériques à courte durée de vie a facilité l'élaboration par 30 pays d'un plan d'étapes pour la réduction du méthane, l'objectif étant de parvenir à une réduction de 30 % des émissions d'ici à 2030. Au total, 8 pays ont ratifié, accepté ou approuvé l'Amendement de Kigali au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, et 70 autres ont progressé dans la mise en place de systèmes de refroidissement à haut rendement énergétique grâce à notre Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal.

En 2024, les subventions octroyées par le Fonds pour l'environnement mondial, d'un montant supérieur à 200 millions de dollars, ont permis d'aider 35 pays en développement à accélérer le développement à faible intensité de carbone, d'atteindre plus de 17 millions de personnes et de réduire les émissions dans des proportions équivalant au retrait de 65 millions de voitures de la circulation. Des initiatives d'adaptation lancées dans 50 pays devraient également bénéficier à 3,5 millions de personnes touchées par les effets des changements climatiques, notamment la sécheresse et l'élévation du niveau de la mer, et aboutir à la restauration de 241 000 hectares de terres.

La présidence de la vingt-neuvième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a lancé le Dialogue sur l'initiative de Bakou pour le financement, l'investissement et le commerce afin d'aider les pays en développement à améliorer leurs contributions déterminées au niveau national, leurs plans d'adaptation et leurs stratégies de développement à faible taux d'émission sur le long terme. Le Rapport mondial des villes de 2024 présente des stratégies destinées à faciliter l'intégration de l'action climatique dans les politiques et les budgets de développement urbain aux niveaux local et régional.

En 2024, l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement a favorisé la prise en compte des connaissances scientifiques dans l'élaboration des politiques environnementales en adoptant 15 résolutions visant à promouvoir l'action multilatérale en matière de lutte contre les changements climatiques, la perte de biodiversité et la pollution.

### Les négociations sur la lutte contre la pollution plastique progressent

En novembre et décembre 2024, l'ONU a appuyé les négociations relatives à l'établissement d'un instrument juridiquement contraignant visant à mettre fin à la pollution plastique. Lors de pourparlers tenus en République de Corée, plus de 3 300 représentantes et représentants de plus de 170 pays ont participé à la cinquième session du comité intergouvernemental de négociation et adopté un texte de la présidence qui servira de point de départ à la reprise des négociations en 2025.



« Les températures augmentent. Les écosystèmes disparaissent. La pollution demeure une menace mortelle. L'humanité doit se mobiliser pour bâtir un monde plus juste et plus durable. »

**Inger Andersen,**  
Directrice exécutive du Programme  
des Nations Unies pour l'environnement



« Le rythme de la transition vers une énergie propre s'accélère partout dans le monde. L'investissement dans l'action climatique bénéficie aux populations et aux économies. Il crée des emplois, aboutit à de meilleurs résultats en matière de santé, permet d'ouvrir de nouveaux débouchés commerciaux et stimule déjà la croissance économique dans de nombreux pays du monde. »

**Selwin Hart,**  
Sous-Secrétaire général  
et Conseiller spécial pour l'action  
climatique et une transition juste



Participant·es et participant·es à une manifestation parallèle de haut niveau organisée pendant la soixante-dix-neuvième session de l'Assemblée générale pour lancer l'examen après 30 ans de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing.

(New York, septembre 2024)  
© ONU-Femmes/Radhika Chalasani

## Égalité des genres

En 2025, 30 ans après l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, l'égalité des genres reste l'un des grands défis de l'humanité, mais aussi l'un des principaux vecteurs de transformation à l'échelle mondiale. En dépit d'obstacles persistants, des progrès décisifs ont été accomplis en 2024 grâce au leadership local, à l'amélioration des cadres politiques et à l'établissement de nouveaux partenariats mondiaux.

Le Fonds pour les femmes, la paix et l'action humanitaire a mobilisé plus de 250 millions de dollars et soutenu plus de 1 400 organisations locales dans des environnements sensibles depuis 2016. Huit nouveaux plans d'action nationaux pour les femmes et la paix et la sécurité ont été adoptés en 2024, ce qui porte le total à 112.

Nous avons appuyé la mise en œuvre de politiques et de pratiques en matière de soins et la fourniture de services connexes dans 50 pays et 6 régions, et avons soutenu l'action menée pour mettre fin à la violence fondée sur le genre dans le cadre de la nouvelle Convention de l'Union africaine sur l'élimination des violences à l'égard des femmes et des filles.

Notre investissement dans les systèmes statistiques nationaux a permis d'accroître l'utilisation de données relatives au genre dans plus de 76 pays et d'orienter l'élaboration de plus de 38 politiques et programmes. Le Plan d'action pour l'égalité des genres visant à soutenir la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015–2030) a en outre été lancé à l'issue de consultations avec 70 États Membres et plus de 500 parties prenantes.

Sachant que moins de 27 % des parlementaires dans le monde étaient des femmes en 2023, les auteurs du rapport intitulé « Gros plan sur l'égalité des sexes 2024 » estiment que la parité des genres dans les parlements pourrait ne pas être atteinte avant 2063. Au rythme actuel, il faudra encore 137 ans pour mettre fin à l'extrême pauvreté des femmes. En dépit de ces difficultés, nous avons aidé plus de 3 500 organisations de la société civile et organisations dirigées par des femmes et plus de 1 000 partenaires à renforcer leur leadership et leur capacité de promouvoir la prise en compte des questions de genre dans les lois et les politiques, preuve de notre engagement en faveur de l'égalité des genres et des droits des femmes dans le monde.



« Il est fondamental de défendre les droits, l'égalité et l'autonomisation de TOUTES les femmes et de TOUTES les filles pour bâtir un monde plus juste, plus stable et plus pacifique. Passons des engagements aux actes et faisons de ce monde une réalité. »

Sima Bahous,  
Directrice exécutive d'ONU-Femmes

### Initiative Spotlight

**384 millions**

de personnes ont été les destinataires de campagnes de prévention de la violence contre les femmes et les filles

**195 millions de dollars**

ont été alloués à des organisations de la société civile dans le cadre de l'Initiative

**5 000**

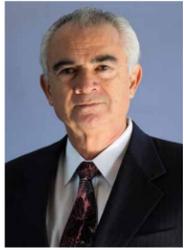
organisations de défense des droits des femmes au niveau local et sur le terrain ont indiqué avoir plus d'influence et de moyens d'action

**50**

pays ont renforcé leurs plans d'action nationaux visant à mettre fin à la violence contre les femmes et les filles

### Agir pour l'égalité des genres à l'échelle du système

Lancé par le Secrétaire général en 2024 à l'occasion de la Journée internationale des femmes, le Plan pour l'accélération de la réalisation de l'égalité des genres dans le système des Nations Unies vise à accélérer les progrès en la matière dans toutes les entités du système. Il s'articule autour de cinq piliers conçus pour faciliter de véritables changements institutionnels. Au cours de la première année d'exécution, 75 % des entités avaient mis en place des mécanismes de pilotage de haut niveau en matière de genre, et 86 % avaient assuré la participation d'organisations représentant des femmes et des filles aux échanges stratégiques et aux réunions organisées par les Nations Unies, comme le montrent le rapport d'activité publié en 2025 et le recueil des pratiques prometteuses qui l'accompagne. À l'occasion de l'édition 2025 de la Journée internationale des femmes, le Secrétaire général a lancé un appel en faveur de l'égalité des genres, dans lequel il a réaffirmé notre volonté collective de parvenir à cet objectif malgré des difficultés croissantes et des reculs manifestes, en nous concentrant sur quatre priorités urgentes : promouvoir le leadership, enrayer la régression, mettre fin aux inégalités et protéger les défenseuses des droits humains.



« Pour retrouver le chemin d'une croissance durable et conjurer les pièges en matière de développement, l'Amérique latine et les Caraïbes devraient mettre en œuvre des politiques de développement productives et prendre des mesures sectorielles, comme le propose la CEPALC, afin de devenir le moteur de transformations essentielles dans la région et d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable. »

**José Manuel Salazar-Xirinachs,**  
Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

## Appui régional

Les cinq commissions régionales ont tenu des forums annuels sur le développement durable qui ont servi de plateformes intergouvernementales et multipartites permettant de faciliter les débats et d'évaluer les progrès accomplis au niveau régional dans la mise en œuvre du Programme 2030. Ces forums, qui ont réuni des milliers de participantes et de participants, ont été l'occasion de lancer des réflexions régionales en amont du forum politique de haut niveau pour le développement durable, de faciliter la transmission du savoir entre pairs par l'intermédiaire des examens nationaux volontaires et de donner forme aux perspectives régionales concernant le Pacte pour l'avenir. Les commissions régionales ont également procédé au suivi et à l'examen régionaux des programmes d'action mondiaux en faveur des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement. Dans le cadre de leurs travaux, elles ont en outre appuyé la mise en œuvre de 38 projets axés notamment sur la transformation numérique, le renforcement des capacités et la résilience aux changements climatiques.

Les plateformes de collaboration régionale, qui fournissent une assistance stratégique et technique intégrée en temps voulu aux coordonnatrices et coordonnateurs résidents et aux équipes de pays des Nations Unies, se sont révélées essentielles pour faire le lien entre les mandats de portée mondiale et l'action menée au niveau national. Leurs activités ont notamment consisté à mobiliser les capacités et les ressources du Fonds commun pour les objectifs de développement durable afin d'envoyer des renforts stratégiques et transfrontières supplémentaires aux équipes de pays des Nations Unies au Sahel central. Ces efforts ont abouti au lancement, conjointement avec les autorités de transition, de 10 programmes au Burkina Faso, au Mali et au Niger.



« Nous devons renforcer la coopération régionale à l'appui des activités visant à remédier aux problèmes régionaux et transfrontières et aux difficultés communes, et réaffirmer l'engagement que nous avons pris de promouvoir le développement durable en Asie et dans le Pacifique. »

**Armida Alisjahbana,**  
Secrétaire exécutive de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique



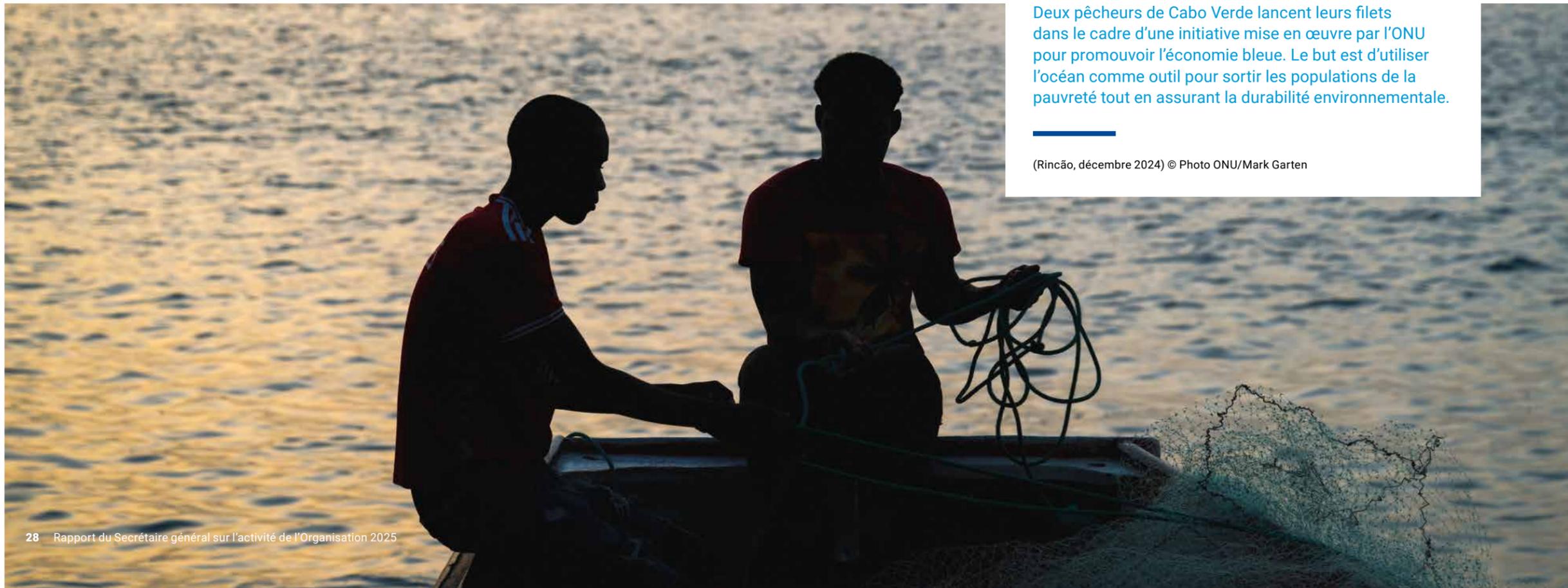
« Pour aider les pays à faire face à des pressions croissantes, nous intensifions nos investissements dans les outils alimentés par l'intelligence artificielle, la prospective, l'analytique des données, la modélisation et les dispositifs d'alerte rapide dans tous nos domaines d'activité. »

**Rola Dashti,**  
Secrétaire exécutive de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale



« Le succès des objectifs de développement durable dépend de notre capacité de libérer pleinement le potentiel de l'Afrique. L'accès à des ressources prévisibles peut amener la prospérité promise dans le Programme 2030 et l'Agenda 2063. »

**Claver Gatete,**  
Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique



Deux pêcheurs de Cabo Verde lancent leurs filets dans le cadre d'une initiative mise en œuvre par l'ONU pour promouvoir l'économie bleue. Le but est d'utiliser l'océan comme outil pour sortir les populations de la pauvreté tout en assurant la durabilité environnementale.

(Rincão, décembre 2024) © Photo ONU/Mark Garten



« Dix ans de mise en œuvre des objectifs de développement durable nous ont appris qu'il était possible d'accélérer les progrès en se concentrant sur des domaines clés interdépendants tels que la transition énergétique, la connectivité et la dimension locale. »

**Tatiana Molcean,**  
Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Europe



Le Secrétaire général lors d'un dialogue avec les coordonnatrices et coordonnateurs résidents au Siège de l'ONU.

(New York, octobre 2024)  
© Photo ONU/Eskinder Debebe

## Système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents

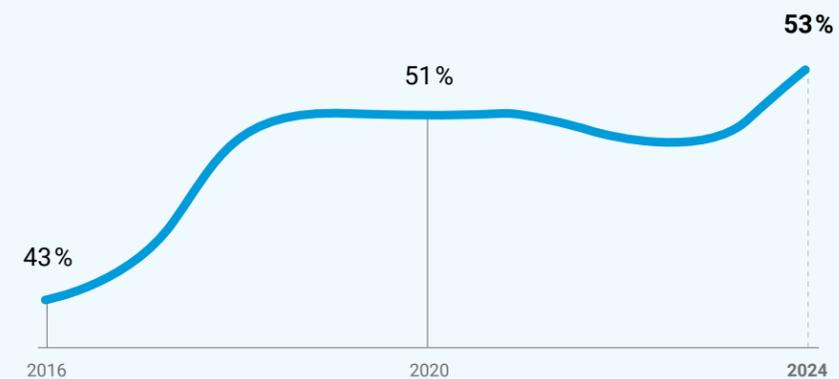
En 2024, le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents a mené ses activités dans plus de 160 pays et territoires, coordonnant et supervisant le soutien apporté au niveau national. Des enquêtes indépendantes sur l'incidence et la performance montrent que l'action menée à l'échelle du système a donné lieu à des progrès substantiels, 89 % des gouvernements hôtes ayant estimé que l'Organisation avait fourni des services consultatifs de manière intégrée, contre 88 % l'année précédente.

Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents dirigent les équipes de pays des Nations Unies qui aident les gouvernements à élaborer des politiques et des cadres réglementaires intersectoriels. Ces politiques recensent les possibilités d'investissement public et privé et prévoient la mobilisation de divers acteurs à l'appui de la conception de solutions de financement sur mesure permettant d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents s'attachent également à renforcer les capacités des institutions publiques et de la société civile.

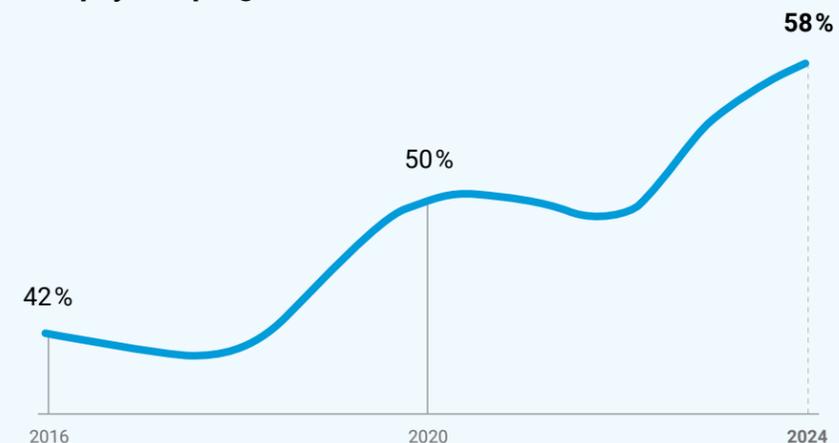
## Zoom sur le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents

Sous la houlette d'un système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents renforcé, le système des Nations Unies pour le développement a continué de faire progresser la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans les pays. Les efforts déployés pour renforcer le leadership, l'impartialité, la responsabilité et l'efficacité du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents portent leurs fruits.

### Part des femmes au sein du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents



### Coordonnatrices et coordonnateurs résidents originaires des pays de programme



« Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents réunit les équipes des Nations Unies, les gouvernements et les partenaires autour d'un objectif commun : améliorer l'existence de populations du monde entier grâce à des résultats concrets en matière de développement. »

**Oscar Fernández-Taranco,**  
Sous-Secrétaire général à la coordination des activités de développement

### Coordonnatrices et coordonnateurs résidents : qu'en pensent les gouvernements des pays hôtes ?

**98 %** estiment que les activités menées par l'ONU dans le pays sont adaptées à leurs besoins et priorités en matière de développement

**93 %** estiment que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies les ont aidés à apporter les modifications nécessaires à leurs politiques nationales

**87 %** estiment que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies ont renforcé la capacité des institutions publiques et de la société civile d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable

# Favoriser la paix et la sécurité

Maintien de la paix et de la sécurité internationales

---

Des membres des forces armées de la République démocratique du Congo suivent un entraînement aux techniques de combat dans la jungle dispensé par l'ONU.

---

(Beni, avril 2024) © MONUSCO/Ado Abdou

## Notre action

---

- Prévention, maîtrise et règlement des conflits
- Appui à la consolidation de la paix
- Politiques, évaluation et formation
- Protection des civils
- État de droit et institutions chargées de la sécurité
- Assistance électorale

## Notre équipe

---

- Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix
- Département des opérations de paix
- Missions de maintien de la paix, missions politiques et bureaux



« Le maintien de la paix, l'un des outils les plus visibles et les plus efficaces des Nations Unies, aide les pays à sortir d'un conflit en accompagnant les transitions, en protégeant les civils et en favorisant la stabilité. À l'heure où les conflits et la géopolitique changent radicalement de physionomie, l'union de nos membres sera déterminante pour opposer un front commun aux nombreux défis que l'avenir nous réserve. »

**Jean-Pierre Lacroix,**  
Secrétaire général adjoint  
aux opérations de paix



« Le maintien de la paix et de la sécurité internationales n'a jamais été aussi difficile depuis une génération au moins. Dans le Pacte pour l'avenir, la communauté internationale s'est accordée sur une vision globale nous permettant d'affronter le moment présent. Ce ne sera pas chose facile, mais il est de notre responsabilité collective de faire de cette vision une réalité. »

**Rosemary A. DiCarlo,**  
Secrétaire générale adjointe aux affaires  
politiques et à la consolidation de la paix

## Le contexte

L'action multilatérale en faveur de la paix et de la sécurité est soumise à des pressions d'une ampleur sans précédent. Les conflits ont des coûts humains et économiques majeurs, et les tensions géopolitiques croissantes sont source d'incertitude et font obstacle aux initiatives multilatérales. En adoptant le Pacte pour l'avenir, les États Membres ont réaffirmé leur attachement à la Charte des Nations Unies et leur volonté de renforcer la gouvernance mondiale en vue de bâtir un monde juste, sûr et durable. Dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte, l'ONU s'emploie à examiner l'avenir des opérations de paix sous toutes leurs formes afin de trouver les moyens d'adapter les futurs efforts de paix et de sécurité des Nations Unies à l'évolution des besoins.

L'experte indépendante Isha Dyfan rencontre des responsables du Gouvernement fédéral somalien pour discuter de la situation des droits humains dans le pays.

(Mogadiscio, mai 2024) © Photo ONU/Mukhtar Nuur

## Nos objectifs

Nous soutenons les États Membres en nous attachant à promouvoir la paix et la sécurité internationales, conformément à la Charte et aux mandats émanant de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. En ayant recours à tous les outils diplomatiques offerts par la Charte et aux bons offices du Secrétaire général, nous aidons les gouvernements à faire face aux crises politiques et à prévenir, gérer et régler les conflits. Nous œuvrons en faveur d'une participation pleine, égale et effective des femmes et des jeunes aux processus politiques et aux processus de paix. La prévention des génocides et d'autres atrocités criminelles, des violences sexuelles liées aux conflits, des violations des droits de l'enfant dans les situations de conflit armé et de l'exploitation et des atteintes sexuelles restent au cœur de notre action.

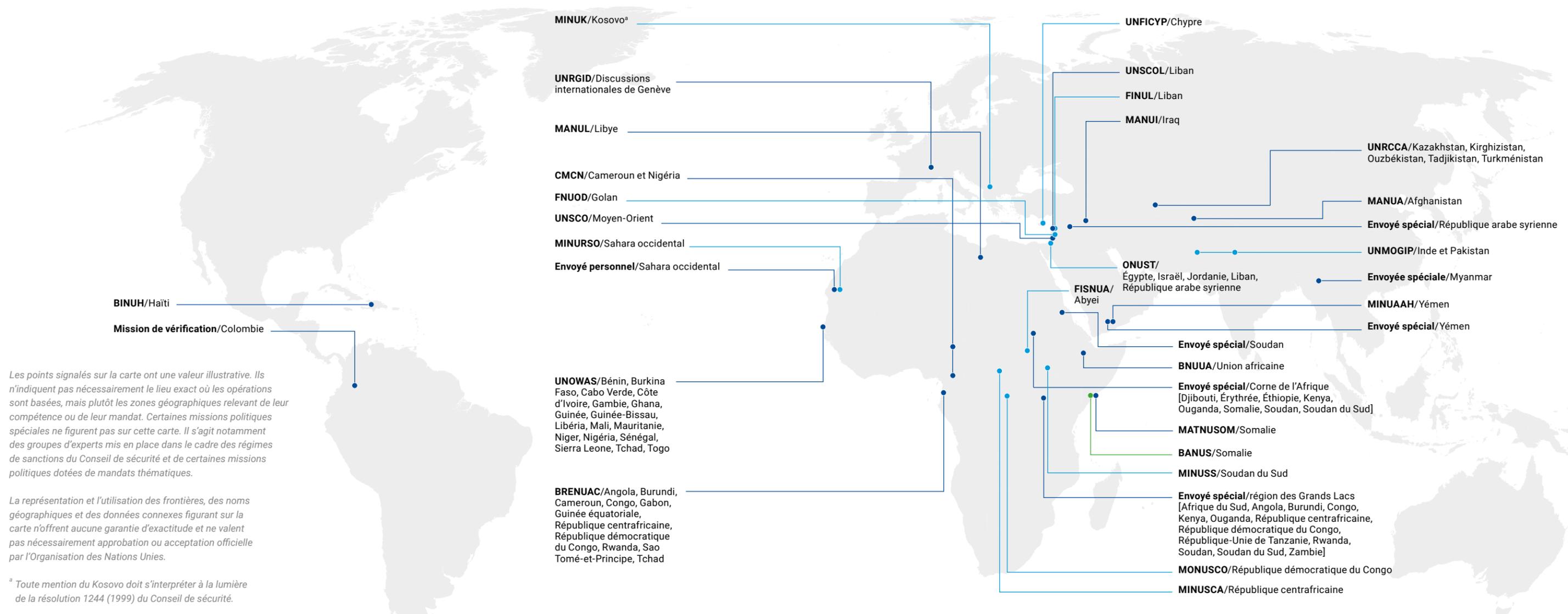
## Appui aux efforts de médiation

**167**  
missions d'appui à la médiation dans différents domaines : élaboration de constitutions, arrangements en matière de sécurité, égalité des genres et inclusion, et ressources naturelles

**28**  
contextes nationaux, dans 5 régions

## Opérations de maintien de la paix, missions politiques spéciales et bureaux d'appui

● Mission de maintien de la paix ● Mission politique spéciale ● Bureau d'appui



### Sigles et acronymes

<b>BANUS</b>	Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie	<b>MANUA</b>	Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	<b>MINUSCA</b>	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine	<b>UNOWAS</b>	Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel
<b>BINUH</b>	Bureau intégré des Nations Unies en Haïti	<b>MANUI</b>	Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	<b>MINUSS</b>	Mission des Nations Unies au Soudan du Sud	<b>UNRCCA</b>	Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale
<b>BNUUA</b>	Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine	<b>MANUL</b>	Mission d'appui des Nations Unies en Libye	<b>MONUSCO</b>	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo	<b>UNRGID</b>	Représentante de l'ONU aux discussions internationales de Genève
<b>BRENUAC</b>	Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	<b>MATNUSOM</b>	Mission d'assistance transitoire des Nations Unies en Somalie	<b>ONUST</b>	Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve	<b>UNSCO</b>	Bureau de la Coordinatrice spéciale des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient
<b>CMCN</b>	Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	<b>MINUAAH</b>	Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda	<b>UNFICYP</b>	Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre	<b>UNSCOL</b>	Bureau de la Coordinatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban
<b>FINUL</b>	Force intérimaire des Nations Unies au Liban	<b>MINUK</b>	Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo	<b>UNMOGIP</b>	Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan		
<b>FISNUA</b>	Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei	<b>MINURSO</b>	Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental				
<b>FNUOD</b>	Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement						

## Nos activités de maintien de la paix

**67 500**

Casques bleus et membres du personnel civil

**Plus de 5 900**

soldates de la paix

**1 980**

femmes parmi les membres du personnel civil

**114**

pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police

**11**

opérations de maintien de la paix

Le Secrétaire général, António Guterres, rencontre des Casques bleus et évalue les dommages causés à des tours de guet de l'ONU et à d'autres infrastructures au Liban-Sud.

(Naqoura, janvier 2025)  
© FINUL/Pascal Gorriz

## Nos réalisations

### Prévention, maîtrise et règlement des conflits

Le soutien apporté au Conseil de sécurité demeure une composante essentielle de nos activités. En 2024, nous avons appuyé la tenue de 429 réunions formelles et informelles, ainsi que l'adoption de 46 résolutions et de 7 déclarations de la présidence. Nous avons également contribué à l'organisation de 115 réunions des organes subsidiaires du Conseil.

En dépit de menaces croissantes, nous avons poursuivi notre action sur le terrain, protégeant chaque jour des centaines de milliers de civils et œuvrant en faveur des processus de paix. Par l'intermédiaire de nos 40 missions politiques spéciales et de nos 11 opérations de maintien de la paix, nous avons contribué aux initiatives mises en œuvre par les États Membres pour prévenir le déclenchement, l'escalade, la poursuite et la reprise des conflits.

En République arabe syrienne, durant la phase de transition politique, nous avons travaillé aux côtés d'un large éventail de parties prenantes, y compris les autorités intérimaires, conformément aux principes énoncés dans la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité, afin de désamorcer la violence, de protéger les civils et de prévenir le risque de débordement régional. Dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, Gaza et la Cisjordanie, et dans l'ensemble de la région, nous avons coopéré étroitement avec l'ensemble des parties pour mettre fin à la violence, améliorer l'accès humanitaire et faire en sorte qu'une aide continue d'être fournie aux populations touchées. Nous avons intensifié les activités de plaidoyer en faveur de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, dont le rôle crucial en matière d'aide humanitaire et de développement humain est gravement menacé. Au Liban, l'ONU a appuyé la désescalade et la reprise de la cessation des hostilités, conformément au mandat énoncé dans la résolution 1701 (2006), ce qui a permis aux populations de rentrer chez elles de part et d'autre de la Ligne bleue. Ces efforts n'auraient pu aboutir sans la mobilisation continue des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police.

## Conseillères et conseillers pour la paix et le développement

**119**

conseillères et conseillers internationaux présents dans 74 pays

**43**

conseillères et conseillers nationaux





L'ONU organise une séance de sensibilisation à la sécurité des femmes en Iraq.

(Bagdad, avril 2025) © Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq

### Vers la parité des genres

**32 %**  
des chefs et chefs adjoints des missions sont des femmes

**23 %**  
des observateurs militaires et des officiers d'état-major sont des femmes

**8 %**  
des membres des contingents sont des femmes

Au Soudan, nos initiatives diplomatiques visant à mettre un terme au conflit et à ouvrir la voie à un processus politique ont notamment consisté à créer le Groupe consultatif pour le Soudan en vue d'intensifier les efforts de médiation. Nous avons également organisé des pourparlers indirects afin d'améliorer l'accès humanitaire et de protéger les civils. À Abyei, les mesures que nous avons prises pour promouvoir la coexistence pacifique ont contribué à faire reculer la violence intercommunautaire.

Le Secrétaire général a réuni le dirigeant chypriote grec et le dirigeant chypriote turc pour la première fois depuis 2021 afin d'encourager les progrès et de relancer le dialogue. Malgré des difficultés persistantes dans la zone tampon, notre mission de maintien de la paix a continué d'appuyer les mesures destinées à promouvoir la confiance entre les communautés chypriotes. Au Kosovo<sup>1</sup>, nous avons contribué au dialogue entre communautés et favorisé les échanges interculturels entre jeunes en vue d'apaiser les tensions et de promouvoir la cohésion sociale.

Afin de consolider la paix en Colombie, de défendre les droits humains et de permettre aux victimes du conflit armé d'obtenir justice, nous avons appuyé les efforts nationaux visant à mettre en œuvre l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable, notamment par l'accélération de la réforme rurale intégrale et de la redistribution des terres.

En ce qui concerne l'Afghanistan, nous avons organisé une réunion des envoyés spéciaux sur la lutte contre les stupéfiants et le secteur privé dans le cadre du processus de Doha afin de répondre aux besoins essentiels

<sup>1</sup> Toute mention du Kosovo doit s'interpréter à la lumière de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

et de renforcer la coordination entre la communauté internationale et les autorités de facto. En Libye, nous avons facilité l'instauration d'un climat de confiance entre les acteurs de la sécurité réunis au sein d'une nouvelle équipe technique conjointe chargée d'appuyer la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu de 2020. Nous avons également redoublé d'efforts pour favoriser le règlement de la crise politique au Myanmar, notamment en recherchant des solutions durables pour les réfugiés rohingya.

En République démocratique du Congo, nous avons continué d'appuyer le dialogue et l'instauration des conditions nécessaires au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration afin de contrer les menaces émanant des groupes armés et de protéger les civils. Au Soudan du Sud, nous avons renforcé le règlement des conflits locaux en soutenant les initiatives de paix mises en œuvre par les communautés et en formant les dirigeants locaux à la médiation.

Les partenariats que nous avons noués avec des organisations régionales demeurent essentiels pour avancer sur la voie de la paix et parvenir à des solutions politiques, notamment au moyen d'une action conjointe visant à faire appliquer la résolution 2719 (2023) du Conseil de sécurité, qui autorise le financement des opérations de paix menées par l'Afrique. En collaboration avec nos partenaires, nous avons accompagné des transitions politiques dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, du Sahel et d'Afrique centrale et contribué à une sortie de l'impasse post-électorale en Sierra Leone.

### Fonds pour la consolidation de la paix : portefeuille, donateurs et portée

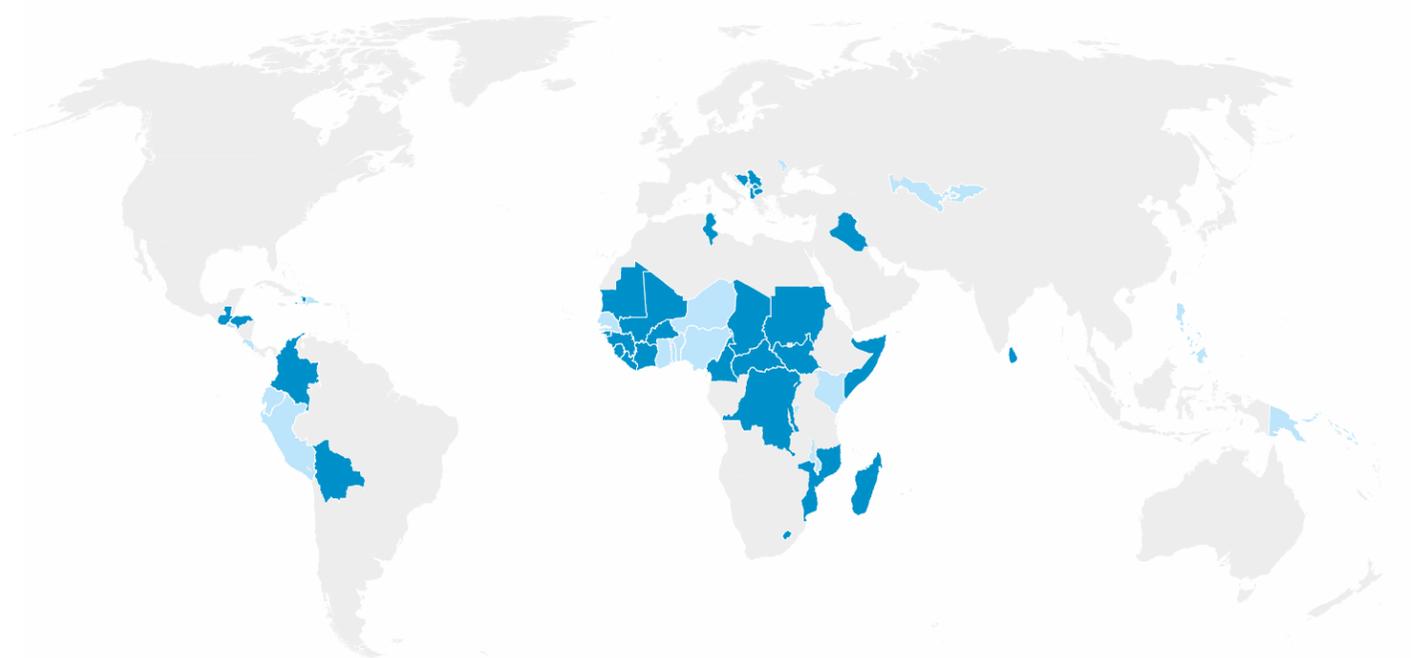
**143 millions de dollars**  
de promesses de don (de 36 pays)

**116 millions de dollars**  
de budget approuvé

**32**  
pays et territoires ayant des projets dont le financement a été approuvé

### Fonds pour la consolidation de la paix : de nouveaux projets approuvés dans 32 pays et territoires, et soutien continu à 51 pays

● Nouveau ● En cours



Les frontières indiquées et les désignations employées sur la présente carte n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielles de la part de l'Organisation des Nations Unies. Le tracé définitif de la frontière entre le Soudan et le Soudan du Sud n'a pas encore été défini.

## Nos activités d'assistance électorale

**48**

États Membres et territoires ont bénéficié d'une assistance

**24**

évaluations des besoins ont été menées

**20**

élections et référendums ont fait l'objet d'une assistance

## Nos activités d'appui aux institutions garantes de l'état de droit et de la sécurité

**1,9 million**

d'engins explosifs et d'armes enlevés ou détruits dans le cadre des programmes de lutte antimines de l'ONU

**Plus de 10 300**

personnes ayant participé à des projets de lutte contre la violence au sein de la collectivité

**3 954 km<sup>2</sup>**

de routes rendues sûres dans le cadre des programmes de lutte antimines

## Les femmes et la paix et la sécurité

En 2025, 25 ans après l'adoption de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, l'égalité des genres et la participation des femmes restent des éléments essentiels des processus politiques et des processus de paix. En octobre 2024, le Secrétaire général a invité les acteurs de la médiation à prendre des engagements communs en faveur de mesures visant à accroître la participation des femmes à ces processus. En Afghanistan, nous avons fermement défendu les droits humains et la liberté des femmes et des filles. Nous avons également appuyé la participation des femmes aux premières élections locales tenues en République centrafricaine depuis 37 ans, en contribuant à assurer la parité des genres sur les listes électorales et en apportant notre soutien au premier Observatoire national de la parité. En Haïti, nous avons facilité les consultations avec des centaines de femmes et de représentantes et représentants de la jeunesse en vue de promouvoir la participation des femmes à la vie politique.

## Appui à la consolidation de la paix

En 2024, avec l'appui du Secrétariat, la Commission de consolidation de la paix a examiné la situation de 34 pays et régions dans le cadre de ses activités et fourni des orientations au Conseil de sécurité à 11 reprises. La Commission a également aidé les pays à mettre en commun les enseignements tirés de l'exécution de leurs plans nationaux de prévention et de consolidation de la paix, notamment au Guatemala, au Kenya, en Mauritanie, en Norvège et au Timor-Leste. Le Fonds pour la consolidation de la paix a alloué plus de 116 millions de dollars dans 32 pays et territoires, dépassant ainsi l'objectif qu'il s'était fixé de consacrer 30% des fonds à l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes. Le quart des fonds déboursés a servi à faciliter les phases de transition d'opérations de maintien de la paix et d'opérations de paix dans huit pays, dont la République démocratique du Congo.

## Assistance électorale

En 2024, 4 milliards de personnes environ étaient appelées à voter lors d'élections tenues dans plus de 70 États Membres, notamment dans certains des pays les plus peuplés au monde. Afin d'aider les États à organiser des élections crédibles, pacifiques et ouvertes à toutes et à tous, nous leur avons fourni une assistance technique sur diverses questions, notamment les enjeux liés à la participation et l'évolution rapide de l'écosystème de l'information. Nous avons également consolidé les partenariats mondiaux dans le cadre d'initiatives conjointes de renforcement des capacités. En collaboration avec l'Union africaine, nous avons organisé un atelier à l'intention des femmes présidentes d'organes électoraux en Afrique. Nous avons en outre contribué à l'organisation de la deuxième session de l'Académie de formation des femmes au leadership, tenue à Doha en novembre 2024, et d'un atelier sur le rôle des médias sociaux dans les processus électoraux, organisé en collaboration avec la Ligue des États arabes.



Cérémonie organisée au Siège de l'ONU en l'honneur des Casques bleus tombés au service de la paix.

## État de droit et institutions chargées de la sécurité

Nos activités de soutien à l'état de droit, à la justice et aux institutions chargées de la sécurité, qui ont notamment consisté à apporter une aide en matière de gestion des détenus à haut risque, ont facilité la mise en œuvre de processus politiques et de processus de paix qui ont donné lieu à plus de 3 000 condamnations pour des infractions ayant alimenté des conflits partout dans le monde. Plus de 7 700 membres de la police des Nations Unies répartis dans 14 missions ont renforcé les capacités nationales en matière de maintien de l'ordre afin d'accroître l'efficacité des initiatives axées sur les populations, d'améliorer la protection des civils et de consolider les dispositifs nationaux d'application du principe de responsabilité.

Dans le cadre de l'action menée en matière de réforme du secteur de la sécurité, nous avons aidé les autorités nationales de 6 pays à élaborer 12 instruments de sécurité nationale. En outre, l'Organisation a synthétisé les données provenant de 55 États Membres dans son premier rapport sur les femmes dans le secteur de la défense.

Les initiatives mises en œuvre dans le domaine du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration en République centrafricaine et en République démocratique du Congo ont bénéficié à environ 12 000 personnes, notamment dans le cadre de programmes de lutte contre la violence au sein de la collectivité et de gestion des armes.

Grâce au travail de coordination du Service de la lutte antimines, plus de 4,4 millions de mètres carrés de terrains contaminés par des engins explosifs ont été nettoyés en Afghanistan entre juin et octobre 2024. Nous avons également retiré plus de 5 000 engins explosifs au Soudan du Sud, sécurisant ainsi 500 dispensaires, zones agricoles, sources d'eau et écoles.

(New York, mai 2024)  
© Photo ONU/Mark Garten



« Les enfants sont au cœur de la pérennisation de la paix. Pour jeter les bases d'une paix durable, il faut prendre des mesures énergiques en matière de protection et de prévention afin de mettre les enfants à l'abri des effets dévastateurs des conflits armés. »

**Virginia Gamba,**  
Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés et Conseillère spéciale par intérim pour la prévention du génocide



« L'accès à une assistance multisectorielle constitue une planche de salut pour les personnes rescapées de violences sexuelles dans certaines des situations les plus éprouvantes au monde. Nous devons remplacer l'horreur par la guérison et l'espoir en faisant preuve de volonté politique et en mobilisant des investissements et des partenariats stratégiques. »

**Pramila Patten,**  
Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit

## La violence contre les enfants, les enfants et les conflits armés, les violences sexuelles en période de conflit et la prévention du génocide

Afin de combattre la violence sans précédent à laquelle font face des millions d'enfants de par le monde, l'ONU a mobilisé les volontés au plus haut niveau en organisant la première Conférence ministérielle mondiale sur l'élimination de la violence contre les enfants en novembre 2024. Cette manifestation, à laquelle ont participé 120 États Membres, a donné lieu à un élan politique exceptionnel. Elle a également vu le lancement de la nouvelle Alliance mondiale pionnière pour l'élimination de la violence contre les enfants, avec le soutien de 44 États. Les membres de cette initiative se sont engagés à accélérer l'action menée pour mettre fin à la violence contre les enfants d'ici à 2030 grâce à des mesures stratégiques, limitées dans le temps et adaptées au contexte qui s'appuient sur une collaboration entre pairs.

En 2024, les droits de l'enfant ont été bafoués de manière flagrante dans les situations de conflit. En collaboration avec nos partenaires sur le terrain, nous avons confirmé plus de 41 000 violations graves commises contre des enfants dans 25 pays et une région. Des enfants ont été recrutés et utilisés, tués ou mutilés, soumis à des violences sexuelles, enlevés ou privés d'accès à une aide humanitaire, et des établissements scolaires et des hôpitaux pour enfants ont été pris pour cible. L'ONU et ses partenaires ont plaidé en faveur de la libération des enfants détenus par des parties à un conflit et demandé que soient adoptés des plans d'action visant à prévenir et à faire cesser les violations graves contre des enfants. Grâce à ces activités de plaidoyer, près de 16 500 enfants précédemment associés à des forces ou groupes armés ont bénéficié d'une protection ou d'une aide à la réintégration en 2024.

La violence sexuelle continue d'être utilisée comme tactique de guerre dans un contexte de multiplication des conflits et d'intensification des déplacements forcés. Des femmes et des filles ont été victimes de viol, d'esclavage sexuel et de traite de la part de parties à un conflit, en particulier dans des situations de déplacement et tandis qu'elles menaient des activités de subsistance essentielles. Des garçons et des hommes ont également été pris pour cible, principalement dans des situations de détention. Le respect par les parties aux conflits des obligations que leur impose le droit international, notamment le droit international humanitaire, reste très insuffisant. Des services de réadaptation complets ont continué d'être offerts aux personnes rescapées dans le cadre de la Campagne des Nations Unies contre la violence sexuelle en temps de conflit, notamment au Soudan, au Soudan du Sud et en Ukraine. Un soutien a également été apporté aux autorités nationales par l'Équipe d'experts de l'état de droit et des questions touchant les violences sexuelles commises en période de conflit afin d'améliorer le respect du principe de responsabilité.



Une chorale de jeunes se produit lors d'une visite du Conseil de sécurité en Colombie.

(La Paz, février 2024) © Mission de vérification des Nations Unies en Colombie/Santiago Puentes

L'ONU a continué de s'employer à renforcer la prévention du génocide au niveau mondial en aidant la Zambie à créer son Comité national pour la prévention et la répression du génocide, des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité ainsi que de toute forme de discrimination, et à assurer la formation des membres de cet organe comme suite à l'adhésion du pays à la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide en 2022. L'Organisation s'est également attachée à combattre les discours de haine et la négation du génocide, notamment en participant à la trentième commémoration du génocide commis contre les Tutsis au Rwanda en 1994 et en publiant de nouveaux documents d'orientation et un cours de formation en ligne à l'intention du personnel de toutes les entités des Nations Unies.



« À l'heure où la violence s'intensifie partout dans le monde, ce sont les enfants qui continuent de payer le plus lourd tribut. L'investissement dans la protection et le bien-être des enfants n'est pas un luxe : c'est une nécessité. »

**Najat Maalla M'jid,**  
Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence contre les enfants

# Donner un élan à la croissance africaine

Développement en Afrique

---

Les membres du Groupe de femmes de Jalasi, au Malawi, qui bénéficient du soutien de l'initiative HeForShe des Nations Unies, discutent avec des partenaires communautaires des moyens de combattre la violence fondée sur le genre, de promouvoir le leadership des femmes dans les domaines de la paix et du développement et d'établir des liens entre consolidation de la paix et autonomisation économique.

---

(Mangochi, décembre 2024) © ONU-Femmes/Bennie Khanyizira

## Notre action

---

- Coordination de la mobilisation mondiale et appui apporté aux initiatives de développement de l'Union africaine
- Coordination régionale et appui apporté aux initiatives de développement de l'Union africaine
- Activités d'information et de sensibilisation à l'appui des initiatives de développement de l'Union africaine
- Coopération régionale au service du développement économique et social en Afrique

## Notre équipe

---

- Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique
- Commission économique pour l'Afrique



Participant et participants au Sommet mondial de l'intelligence artificielle en Afrique, organisé au Rwanda.

(Kigali, avril 2025) © Commission économique pour l'Afrique

## Le contexte

L'Afrique vit un moment décisif. De formidables perspectives de croissance s'offrent au continent, qui est prêt à relever les défis liés aux crises climatiques et énergétiques, à la dette, aux conflits et à un apport d'aide limité. Cette vision de l'avenir repose sur une innovation portée par les jeunes, des plans de croissance nationaux ambitieux, un financement stable et un leadership audacieux. Le Programme 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine continuent d'éclairer la voie à suivre, et l'action visant à atteindre ces objectifs constitue une priorité urgente pour l'ONU.

## Nos objectifs

Nous contribuons aux plans de développement durable de l'Afrique en appuyant la transformation économique, la paix et la stabilité, en réduisant la fracture numérique et en promouvant la sécurité alimentaire, l'accès à des programmes de financement équitables, l'éducation, l'acquisition de compétences numériques, la création d'emplois, la transition vers les

énergies renouvelables et la résilience climatique. En partenariat avec l'Union africaine, les communautés économiques régionales, le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et les États Membres, nous nous employons à décloisonner les activités menées dans les domaines du développement social, économique et environnemental et de la consolidation de la paix afin d'assurer la réalisation des objectifs de développement durable.



« Nous devons donner à l'Afrique les moyens de contrôler ses flux économiques et financiers – c'est cela, l'Afrique que nous voulons et l'Afrique dont le monde a besoin. »

**Cristina Isabel Lopes da Silva Monteiro Duarte,**  
Conseillère spéciale pour l'Afrique

## Nos réalisations

Consciente qu'il est urgent de répondre aux priorités de développement de l'Afrique, l'ONU a intensifié son plaidoyer en faveur de la réforme de l'architecture financière internationale. Notre action consiste en particulier à renforcer la mobilisation des ressources nationales afin d'aider les pays à investir dans leur population et à façonner leur propre avenir en limitant les flux financiers illicites et en améliorant l'accès au financement du développement. En réponse à l'appel visant à assurer à l'Afrique un accès équitable au financement, nous avons aidé les gouvernements à mettre en place des outils numériques novateurs pour améliorer l'administration de l'impôt et la prévisibilité des recettes. En Égypte, en Libye et en Mauritanie, par exemple, nous avons contribué au renforcement des capacités institutionnelles de modernisation des systèmes fiscaux. Le coût du service de la dette étant supérieur aux dépenses de santé dans 40 % des pays d'Afrique, nous avons également appuyé la mise en œuvre de réformes financières dans six pays en vue de promouvoir une bonne gestion budgétaire et de préserver les investissements essentiels dans les services sociaux.

Les solutions intégrées que nous avons proposées ont permis de promouvoir l'innovation numérique, la croissance verte et des politiques sociales inclusives. Nous avons également contribué à réduire la fracture numérique et à ouvrir de nouvelles perspectives de croissance grâce au soutien actif que nous avons apporté au programme de transformation numérique de l'Afrique.

Au total, 19 pays ont été en mesure d'intégrer la croissance verte dans leurs stratégies relatives à la Zone de libre-échange continentale africaine. Au Ghana, nous avons participé à l'élaboration d'un plan national en faveur des énergies renouvelables, tandis qu'au Kenya et à Madagascar, nous avons appuyé les mesures prises pour renforcer les cadres politiques en vue d'attirer des investissements du secteur privé dans les énergies propres.

Nous avons contribué à faire en sorte que les questions démographiques soient prises en compte dans le cadre de l'établissement du budget au Burkina Faso et au Niger, fourni des orientations au Gouvernement kényan concernant une politique nationale de soins et appuyé l'élaboration du quatrième plan national de développement en Ouganda. Nous nous sommes également attachés à promouvoir l'investissement dans l'éducation dans le cadre du Cycle de conférences sur l'Afrique de 2024, partant du principe que des jeunes qualifiés et autonomes constituent le socle de la future population active du continent.



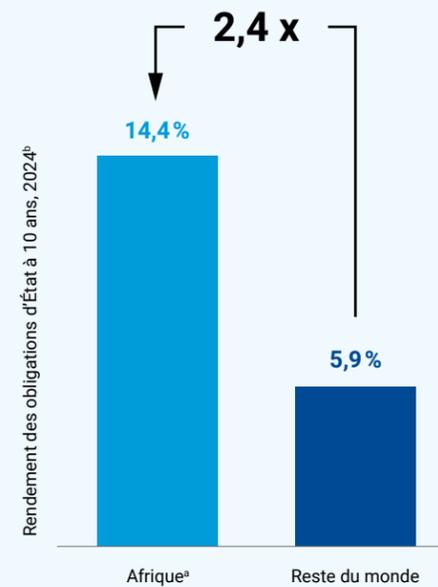
Des élèves de Zanzibar participent à une formation visant à les sensibiliser aux questions liées au harcèlement sexuel et à la discrimination.

(Malindi, août 2024) © ONU-Femmes/James Ochweri

## L'Afrique et le Pacte pour l'avenir

L'Afrique a joué un rôle majeur dans l'élaboration et la concrétisation du Pacte pour l'avenir en lançant un appel urgent en faveur de la réforme de l'architecture financière internationale en vue de débloquer des investissements adaptés aux priorités africaines. Compte tenu de l'importance que le continent accorde à la jeunesse et à la valorisation du dividende démographique, nous avons aidé les jeunes Africains à faire entendre leur voix lors du Sommet de l'avenir, ainsi qu'à harmoniser leurs positions sur les questions de politique générale et leurs contributions au Pacte pour l'avenir et ses annexes. Afin d'accélérer les progrès dans le domaine du numérique, nous avons mis au point un plan directeur pour une infrastructure publique numérique plus solide et plus résiliente et aidé 19 pays à obtenir une note « élevée » ou « très élevée » au regard de l'indice de développement de l'administration en ligne pour 2024. En collaboration avec nos coordonnatrices et coordonnateurs résidents sur le terrain, nous continuons de nous attacher à aider l'Afrique à mettre en œuvre le Pacte et à tirer parti du potentiel de transformation dont il est porteur.

## La surcote appliquée aux risques en Afrique

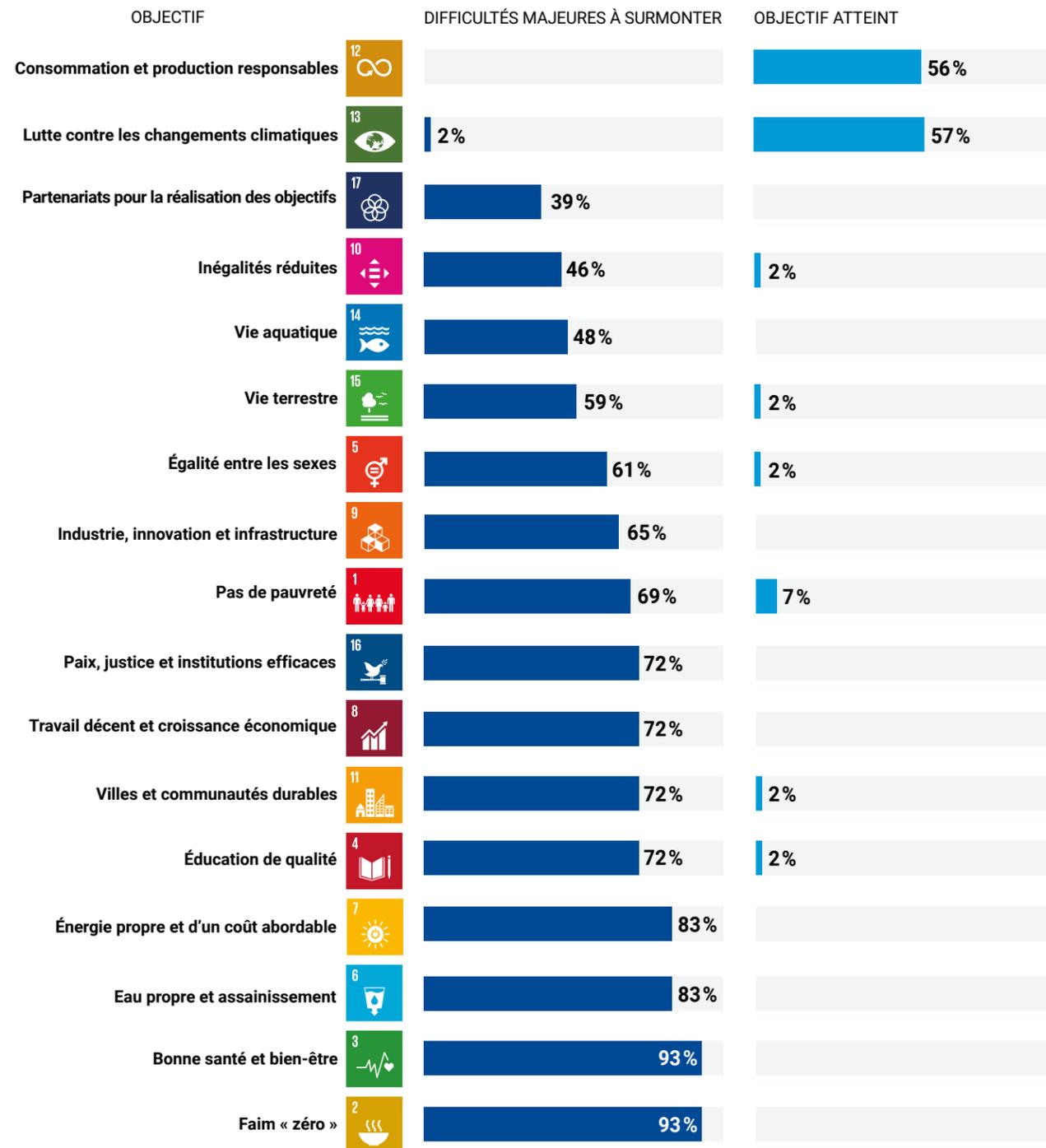


<sup>a</sup> Données provenant de 10 pays d'Afrique.

<sup>b</sup> Données provenant de worldgovernmentbonds.com.

Le graphique illustre la surcote appliquée aux risques en Afrique, qui rend le coût du capital sensiblement plus élevé sur le continent que dans le reste du monde. Les rendements obligataires varient considérablement d'un pays à l'autre – de 3,8 % (Maroc) à 26,3 % (Égypte). La moyenne pour le « reste du monde » est calculée sur la base du rendement obligataire moyen à 10 ans dans 59 pays non africains.

## État actuel des progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable dans les 54 pays d'Afrique



Participant·es et participants au Forum des entreprises africaines organisé en Éthiopie.

(Addis-Abeba, février 2025)  
© Commission économique pour l'Afrique

Dans des situations de fragilité et de conflit, nous avons appuyé la mise en œuvre de solutions durables au profit des populations déplacées dans des pays tels que l'Éthiopie, la Libye, le Mozambique, le Nigéria, la République centrafricaine, la Somalie et le Tchad. Au Sahel, une approche régionale renforcée et coordonnée a permis d'améliorer la résilience face aux difficultés liées aux systèmes alimentaires, au climat, à la santé, à la sécurité et à l'eau. Des initiatives locales novatrices, telles que le modèle de village Faim zéro, ont également été mises en œuvre dans ce contexte.

Nous avons resserré notre collaboration avec l'Union africaine, notamment en contribuant à l'élaboration du deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063. Le dialogue stratégique de haut niveau sur le développement durable et les cinq consultations thématiques « entre collègues » ont été l'occasion d'harmoniser encore les approches institutionnelles en matière de développement. La décision d'associer le Réseau des femmes d'influence en Afrique à l'action menée pour assurer la prise en compte des questions de genre à toutes les étapes du processus de coordination Union africaine-ONU est venue appuyer les efforts déployés dans ce domaine.

Nous avons renforcé notre partenariat avec des organismes clés de l'Union africaine tels que l'Agence de développement de l'Union africaine, le secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine et l'Institut de statistique de l'Union africaine. Cette collaboration renforcée continue d'avoir des effets notables sur les progrès accomplis par le continent dans les domaines du commerce et de l'intégration régionale, du développement des infrastructures, ainsi que des données et des statistiques.

À chaque étape de son action, l'Organisation reste déterminée à œuvrer en faveur d'un développement dirigé par l'Afrique, au profit de l'Afrique.

# Défendre les droits humains

Promotion et protection des droits humains

---

Dans une zone rurale d'El Salvador, des agents de santé effectuent une visite de contrôle au domicile d'une fillette de 10 ans qui a été vaccinée.

---

(San Salvador, septembre 2024) © UNICEF/Oscar Leiva

## Notre action

---

- Appui aux organes créés en vertu d'instruments relatifs aux droits de l'homme
- Appui au Conseil des droits de l'homme et à ses organes et mécanismes subsidiaires
- Services consultatifs, coopération technique et activités hors Siège
- Intégration des droits humains, droit au développement et recherche et analyse

## Notre équipe

---

- Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

Des adolescentes rient devant un centre d'apprentissage situé dans une zone rurale d'Afghanistan. Le centre, qui bénéficie du soutien de l'ONU, apporte une aide aux enfants qui ont manqué l'école, en particulier aux filles qui se heurtent à des obstacles pour accéder à l'éducation formelle.

(Sorkh Qol-e Pa'in, octobre 2024)  
© UNICEF/Mark Naftalin



## Les droits humains : 95 implantations dans le monde

**41**

conseillères et conseillers pour les droits humains affectés aux équipes de pays des Nations Unies

**18**

bureaux de pays

**13**

bureaux et centres régionaux

**9**

composantes Droits humains des missions politiques et missions de paix des Nations Unies

**9**

autres présences sur le terrain

## Notre appui à la coopération entre les États Membres

**139**

textes ont été adoptés par le Conseil des droits de l'homme

**32**

gouvernements ont accueilli 43 visites de titulaires de mandat au titre d'une procédure spéciale

**21**

ratifications supplémentaires de traités relatifs aux droits humains en 2024



« Les solutions aux guerres sans fin, à la crise climatique et à notre rapport tourmenté à la technologie passent par plus de droits humains, pas moins. »

**Volker Türk,**  
Haut-Commissaire des Nations Unies  
aux droits de l'homme

## Le contexte

L'ONU reste guidée par la vision d'un monde dans lequel les droits humains sont une force génératrice de solutions aux nombreuses difficultés rencontrées au niveau mondial. En 2024, nous avons contribué à la protection des personnes vulnérables dans de nombreux contextes en aidant les États Membres à passer de la parole aux actes et à prendre des mesures concrètes pour améliorer l'existence des populations.

## Nos objectifs

Nous appuyons les mécanismes internationaux de protection des droits humains et la prise en compte de ces droits dans les domaines de la paix et de la sécurité et du développement; nous appliquons également les principes d'égalité, de non-discrimination, de participation et de responsabilité. Le Pacte pour l'avenir et l'appel à l'action lancé par le Secrétaire général renforcent encore le rôle que jouent les droits humains dans l'ensemble de l'Organisation.



Ahmad, 13 ans, qui a été amputé d'une jambe après avoir été blessé par des tirs d'artillerie en République arabe syrienne, rêve de devenir prothésiste pour pouvoir aider d'autres personnes qui ont perdu un membre.

(Ariha, novembre 2024)  
© OCHA/Ali Haj Suleiman

## Nos réalisations

Dans le prolongement du soixante-quinzième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, dont les célébrations ont duré toute l'année, nous avons aidé les États Membres à respecter les engagements pris en matière de droits humains. Dans ce contexte, 22 pays ont modifié leur législation pour la mettre en conformité avec les normes internationales. Avec notre soutien, 12 pays ont adopté des mécanismes de mise en œuvre des traités, de communication de l'information et de suivi, ou amélioré les mécanismes dont ils disposaient déjà. Les États Membres ont renforcé leurs institutions nationales des droits humains, deux pays ayant créé de nouvelles structures et trois ayant obtenu une certification attestant du plus haut degré d'indépendance et d'impartialité.

### Centre d'innovation et d'analyse

La mise en service d'un centre d'innovation et d'analyse par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a permis de renforcer l'utilisation des technologies numériques, de l'analytique des données et de la prospective stratégique afin d'assurer un suivi, une analyse et des interventions plus efficaces dans le cadre des activités que nous menons à l'appui des droits humains partout dans le monde. L'analyse géospatiale des attaques contre des infrastructures énergétiques menée par le centre a été utilisée pour mieux comprendre les répercussions des conflits sur les civils et les services essentiels.

Promouvoir les droits humains

Plus de 10 900

missions de suivi ont été effectuées

Plus de 1 500

campagnes de défense des droits humains ont été menées

36

procédures relatives aux examens nationaux volontaires pour lesquelles un soutien a été fourni

Nos activités en faveur des droits humains

Plus de 49 000

personnes rescapées de la torture ont bénéficié d'une aide directe dans 93 pays

Plus de 10 500

personnes rescapées de formes contemporaines d'esclavage ont bénéficié d'une aide directe dans 36 pays

518

membres du personnel sont chargés des droits humains dans les missions de paix des Nations Unies

## Les droits humains et les objectifs de développement durable

Plus de **3 800**

participantes et participants originaires de **156 pays** au treizième Forum sur les entreprises et les droits de l'homme

**82**

organismes nationaux de statistique et **41 institutions nationales des droits humains** formés à l'élaboration de cadres permettant de mesurer la discrimination et les attaques contre les défenseurs et défenseuses des droits humains

**166**

analyses communes de pays facilitées par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme depuis 2020

En dépit des crises, de la violence et de l'instabilité qui ont marqué la période, notre engagement en faveur des droits humains et de la paix et de la sécurité n'a jamais faibli. Grâce à l'utilisation d'outils numériques sophistiqués, et dans le cadre de plus de 10 900 missions de surveillance, nous avons documenté plus de 14 700 cas de violation des droits humains. Ces travaux ont ouvert la voie à un processus d'établissement de la vérité, au respect du principe de responsabilité et à l'octroi de réparations aux personnes touchées. Nous avons déployé sept équipes d'intervention d'urgence en Afrique, dans les Amériques et dans la région de l'Asie et du Pacifique pour répondre à des besoins urgents et apporter un appui indispensable aux équipes de pays des Nations Unies. Nous sommes également venus en aide à plus de 15 000 personnes vivant dans des situations d'extrême violence en leur facilitant l'accès à une assistance juridique et à des services de réinstallation et de regroupement familial.

Nos activités de recherche, d'analyse et de sensibilisation ont été essentielles pour assurer l'intégration des droits humains dans les initiatives de développement. Nous avons appuyé la tenue de la vingt-cinquième session du Groupe de travail sur le droit au développement. Dans le domaine de la biodiversité, nous avons contribué à la création d'un organisme international chargé de mettre en œuvre des mesures de conservation en faveur des populations locales et autochtones des Amériques, ce qui a permis de mettre en lumière l'importance des connaissances locales dans les grands débats sur l'environnement.

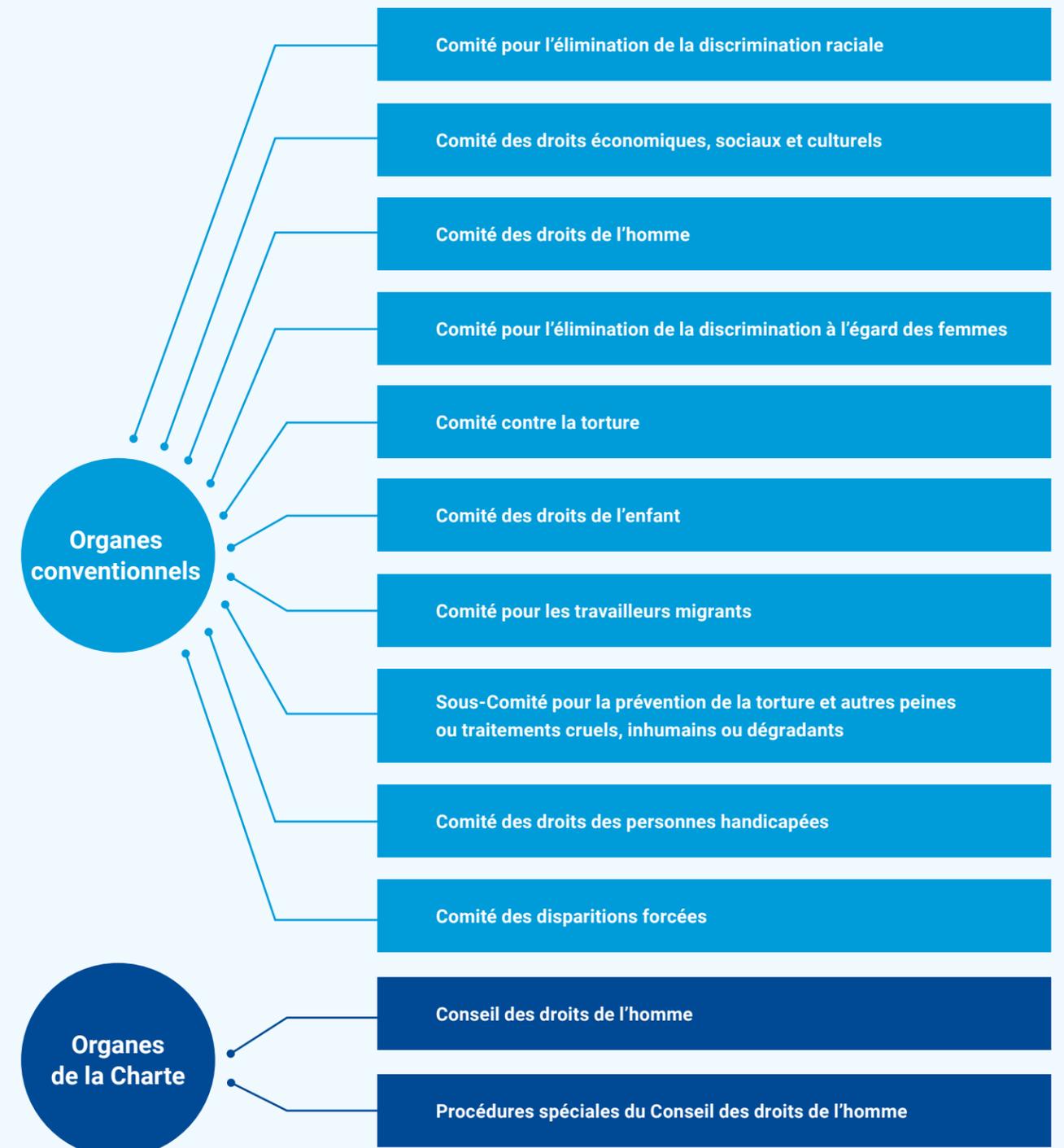
En 2024, nous avons accompli des progrès notables dans la promotion de l'égalité et la lutte contre la discrimination. Nos travaux ont permis à plus de 12 600 victimes de violence fondée sur le genre d'accéder à une aide d'urgence. Nous avons donné suite à 130 communications sur les droits des femmes et des personnes d'ascendance africaine. Notre programme de bourses de perfectionnement relatif aux droits humains, mis en œuvre avec le soutien de nos partenaires, a permis à plus de 100 boursières et boursiers issus de communautés autochtones, de groupes minoritaires et de populations d'ascendance africaine de 68 pays de défendre plus efficacement les droits humains.

Nous avons renforcé la participation et la mobilisation de la société civile, notamment au Conseil des droits de l'homme, où près de 2 400 déclarations ont été faites par des organisations non gouvernementales. À l'échelle mondiale, nous avons documenté près de 2 000 cas de représailles contre des personnes ayant coopéré avec l'ONU. Lors de notre Forum social annuel, nous avons réuni 650 participantes et participants, dont plus de 400 représentantes et représentants de la société civile, en vue de promouvoir un financement du développement axé sur les droits humains.

Nos activités ont contribué au renforcement du principe de responsabilité en matière de droits humains. Au niveau mondial, nous avons appuyé 14 mandats d'enquête, notamment des missions d'établissement des faits, des commissions d'enquête et des procédures spéciales. Au Bangladesh, le Gouvernement intérimaire a invité le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme à enquêter sur les événements violents de 2024 et à formuler des recommandations visant à remédier aux causes recensées. Nos travaux ont également été cités dans plusieurs décisions importantes adoptées par la Cour internationale de Justice, la Cour pénale internationale et des tribunaux régionaux.

Au cours de l'année écoulée, nous avons travaillé sans relâche pour protéger et rétablir la dignité humaine. Nous avons obtenu la libération de plus de 3 100 personnes détenues arbitrairement et contribué à l'amélioration des conditions de vie dans des centaines de centres de détention. Nous sommes également venus en aide à plus de 10 000 personnes rescapées de formes contemporaines d'esclavage dans 35 pays et avons apporté une assistance essentielle à plus de 49 000 personnes ayant survécu à la torture dans 92 pays.

## Expertise et appui aux organes chargés des droits humains



# Assurer l'aide humanitaire

Efficacité de la coordination des opérations d'assistance humanitaire

---

Au Soudan, des membres du personnel du Bureau de la coordination des affaires humanitaires visitent un site accueillant des milliers de personnes déplacées qui ont fui le conflit dans l'État de Jazira.

---

(Nahr Atbara, novembre 2024) © OCHA/Yao Chen



## Notre action

---

- Coordination de l'action humanitaire et des interventions d'urgence
- Services d'appui d'urgence
- Information et mobilisation dans les situations d'urgence humanitaire
- Réduction des risques de catastrophe naturelle
- Analyse des politiques

## Notre équipe

---

- Bureau de la coordination des affaires humanitaires
- Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe



En République démocratique du Congo, un jeune enfant marche avec un poulet dans les bras dans le contexte d'une importante vague de déplacements provoquée par les hostilités en cours dans le territoire de Masisi.

(Goma, février 2024)  
© OCHA/Francis Mweze

## Le contexte

Le système humanitaire a été mis à rude épreuve en 2024. L'intensification des conflits a eu des répercussions sur la vie de millions de personnes et menacé la sécurité humaine. Au cours de l'année la plus chaude jamais enregistrée, des catastrophes liées au climat ont eu des effets dévastateurs sur des populations du monde entier. Les violations du droit international humanitaire et du droit international des droits humains se sont poursuivies en toute impunité. Les attaques contre les civils, les travailleurs humanitaires, le personnel médical, les hôpitaux, les établissements scolaires et les infrastructures se sont multipliées et ont souvent empêché les organisations humanitaires de venir en aide aux personnes dans le besoin. L'année 2024 a également été la plus meurtrière jamais enregistrée pour le personnel humanitaire, qui a déploré 373 morts dans ses rangs<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> Base de données sur la sécurité du personnel humanitaire ([www.aidworkersecurity.org/](http://www.aidworkersecurity.org/)), consultée le 25 juin 2025.



« Il appartient à la communauté humanitaire de raviver la flamme de la solidarité internationale. Nous devons faire preuve d'unité et d'esprit d'innovation et agir d'urgence pour apporter de l'aide aux personnes qui en ont le plus besoin. »

**Tom Fletcher,**  
Secrétaire général adjoint  
aux affaires humanitaires et  
Coordonnateur des secours  
d'urgence

## Nos objectifs

Avec nos partenaires, nous coordonnons des interventions humanitaires neutres, impartiales et indépendantes face aux pires crises que connaît le monde. Nous soulageons les souffrances humaines et apportons rapidement une aide et une protection vitales. Nous nous employons à faire prévaloir les principes humanitaires et à faire respecter le droit international humanitaire et le droit international des droits humains. Nous veillons à assurer des approches anticipatives et fondées sur des données probantes afin d'agir le plus tôt possible et d'intervenir de façon rapide et efficace en cas de crise. Nous mobilisons également les gouvernements, les partenaires et les acteurs de la vie publique afin de réduire les pertes et les risques liés aux catastrophes.



Des filles reprennent leur scolarité dans une école sous tente bénéficiant de fonds humanitaires alloués par l'ONU après les tremblements de terre survenus en Afghanistan en 2023.

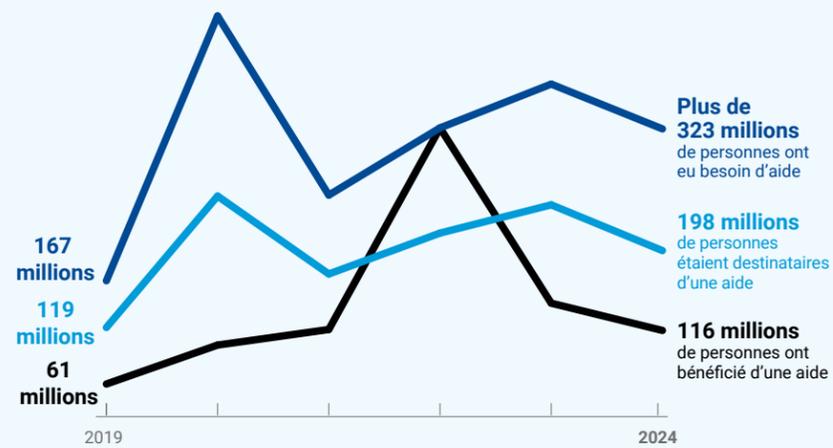
(Hérat, octobre 2024)  
© OCHA/Abdullah Zahid

## Nos réalisations

Malgré le sous-financement, l'insuffisance des ressources et les attaques, nos partenaires humanitaires et nous-mêmes avons travaillé sans relâche pour fournir une aide et une protection vitales. Les donateurs ont versé 25 milliards de dollars sur les 50 milliards nécessaires. Bien qu'il s'agisse d'une somme importante, le déficit de financement nous a contraints à réduire l'aide apportée dans de nombreux pays.

Aux quatre coins du monde, l'ONU et ses partenaires ont été une bouée de sauvetage pour des millions de personnes vivant dans des situations de conflit et de crise prolongées qui ont mis en péril le développement.

### Les besoins humanitaires demeurent élevés Plus de 323 millions de personnes ont eu besoin d'aide en 2024



### Notre appui à la coordination de l'aide humanitaire

**25 milliards de dollars**

d'aide humanitaire ont été mobilisés

**198 millions**

de personnes étaient destinataires d'une aide

**116 millions**

de personnes ont bénéficié d'une aide

**77**

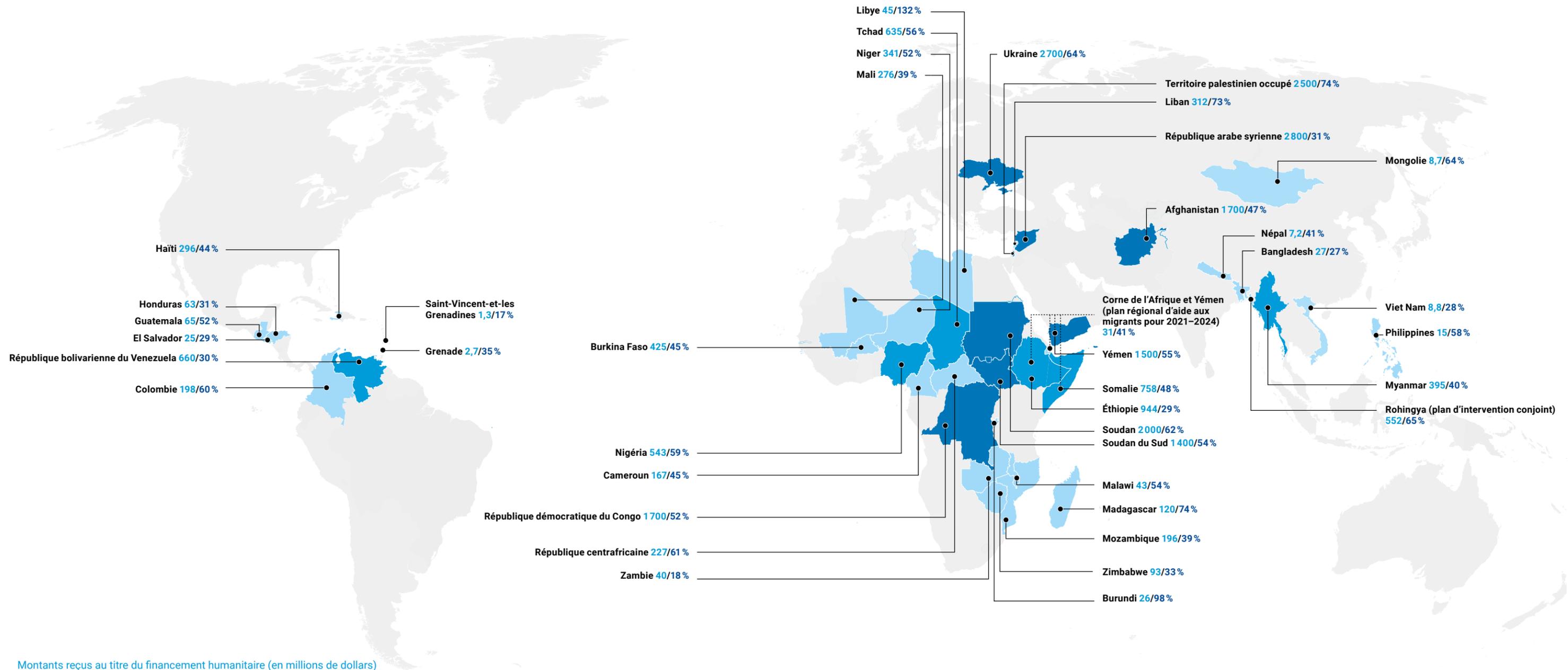
pays ont été touchés et ont eu besoin d'une aide humanitaire

### Fonds pour l'analyse des risques complexes

Le Fonds pour l'analyse des risques complexes, qui investit 20 millions de dollars par an dans des données permettant de sauver des vies, renforce l'efficacité des interventions d'urgence partout dans le monde. En tant que partenariat multilatéral, le Fonds finance la production de données et d'analyses qui donnent aux équipes d'intervention en cas d'urgence les moyens de fournir une aide plus efficace avant et pendant les catastrophes. Grâce à un écosystème mondial regroupant plus de 120 partenaires, le Fonds fournit un soutien en matière de données qui permet d'utiliser les plus de 12 milliards de dollars d'aide internationale de façon optimale et d'accroître l'efficacité de l'aide humanitaire. Résultat : cette aide parvient aux populations vulnérables plus tôt, plus rapidement et de manière plus ciblée, ce qui permet de maximiser l'incidence des interventions lorsque chaque minute et chaque dollar comptent.

**COMPLEX RISK ANALYTICS Fund**

**En 2024, l'ONU a contribué à mobiliser 25 milliards de dollars sur les 50 milliards de dollars demandés, ce qui a permis de fournir une aide humanitaire à 116 millions de personnes dans 77 pays et territoires**



La représentation et l'utilisation des frontières et des données connexes figurant sur la carte n'offrent aucune garantie d'exactitude et ne valent pas nécessairement approbation ou acceptation officielle par l'Organisation des Nations Unies.

Face à l'intensification du conflit au Soudan, nous avons contribué à accroître l'assistance afin d'atteindre 14 millions de personnes. Lorsque le risque de famine est devenu imminent, nous avons appuyé de nouveaux programmes de prévention et d'intervention d'urgence. En Ukraine, nous avons coordonné la fourniture d'une aide vitale à 8,5 millions de personnes, dont 58 % des fonds alloués à la fourniture d'une aide par des partenaires locaux et nationaux. Au Yémen, l'aide humanitaire a bénéficié à près de 8 millions de personnes. En Afghanistan, nos activités ont permis d'aider 18,4 millions de personnes vulnérables, principalement des femmes et des filles.

En République arabe syrienne, nous avons contribué au maintien des opérations transfrontalières depuis la Türkiye de manière à ce qu'une aide indispensable puisse parvenir à 4,2 millions de personnes en 2024.

Dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, nous avons négocié l'accès à une aide et à une protection vitales dans des conditions aussi éprouvantes que dangereuses. En Haïti, nous avons coordonné l'action menée par plus de 160 organisations humanitaires pour venir en aide à 1,9 million de personnes.

Des enfants attendent la distribution de repas chauds dans la bande de Gaza.

(Khan Younés, décembre 2024)  
© Programme alimentaire mondial

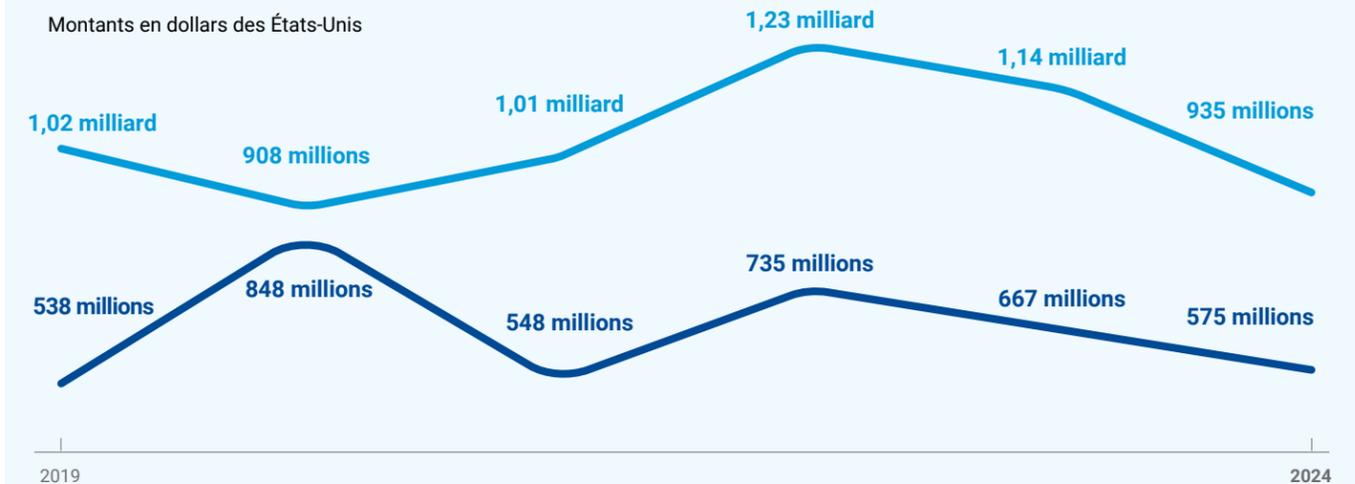


## Les fonds humanitaires de financement commun, un dispositif clé des interventions

Fonds de financement commun pour les pays et fonds humanitaires de financement commun régionaux

Fonds central pour les interventions d'urgence

Montants en dollars des États-Unis



Nous avons continué d'innover afin d'accroître la rapidité, la rentabilité et l'efficacité de nos interventions. Notre Fonds central pour les interventions d'urgence, les fonds de financement commun pour les pays et les fonds de financement commun régionaux ont déboursé plus de 1,5 milliard de dollars pour faire face aux crises les plus graves et les moins financées. Ces mécanismes ont notamment permis d'intervenir en réponse à des sécheresses, à des inondations, à des situations d'insécurité alimentaire et à des épidémies amplifiées par le phénomène El Niño, qui ont touché des dizaines de millions de personnes.

Nous avons intensifié la mise en œuvre de mesures d'anticipation afin d'intervenir en amont des catastrophes naturelles et d'autres aléas et de sauver des vies. En 2024, 4 de nos 20 cadres d'action anticipative ont été activés, ce qui a donné lieu à la mise en œuvre d'activités d'assistance vitales préapprouvées en prévision d'inondations. Au Népal, nous avons alloué 3,4 millions de dollars aux équipes d'intervention humanitaire six minutes seulement après l'émission d'avis de crue confirmés.

### Des mesures d'anticipation pour l'avenir

Le Pacte pour l'avenir renforce les engagements pris en matière de prévention et d'anticipation des situations d'urgence et d'atténuation de leurs effets. En 2024, 20 de nos cadres d'action visant à anticiper les sécheresses, les inondations, les tempêtes et les épidémies étaient actifs dans 17 pays, grâce notamment à une allocation de 123 millions de dollars provenant du Fonds central pour les interventions d'urgence. En 2024 également, des mesures d'anticipation des inondations ont permis de venir rapidement en aide à plus de 800 000 personnes au Bangladesh, au Népal, au Niger et au Tchad. Par ailleurs, nous avons alloué 64 millions de dollars à des initiatives prévoyant des stratégies d'anticipation ou des interventions rapides.



En Ukraine, l'aide humanitaire en espèces fournie par l'ONU a permis à Olena, 85 ans, et à d'autres habitants dont les logements avaient été endommagés dans une attaque en mai 2024, de réparer leurs fenêtres cassées afin de se protéger du froid.

(Kharkiv, novembre 2024)  
© OCHA/Yurii Veres

Nous avons poursuivi nos campagnes de sensibilisation aux risques et contribué à l'adoption de la toute première déclaration ministérielle du Groupe des 20 sur la réduction des risques de catastrophe. En collaboration avec nos partenaires, nous travaillons sur six priorités à fort impact, notamment l'amélioration des infrastructures et du financement, afin que la résilience s'impose comme une pierre angulaire du développement durable.

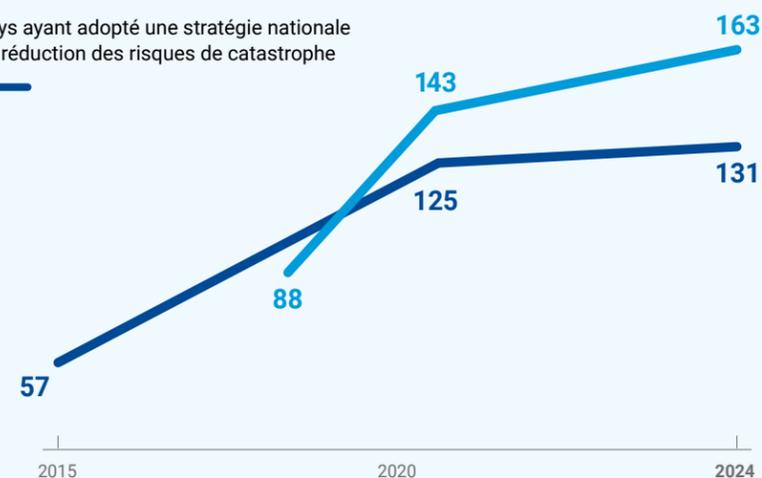
## Protection en cas de catastrophe

Dans sa résolution 79/128, adoptée en 2024, l'Assemblée générale a décidé d'élaborer et de conclure un instrument juridiquement contraignant sur la protection des personnes en cas de catastrophe. La possibilité d'inscrire dans le droit international l'obligation de prévenir et de réduire les risques de catastrophe et de renforcer la coopération entre États sinistrés et acteurs de l'aide humanitaire internationale ouvre la voie à une meilleure protection de toutes les personnes dans le besoin, où qu'elles se trouvent.

## La réduction des risques de catastrophe au niveau mondial

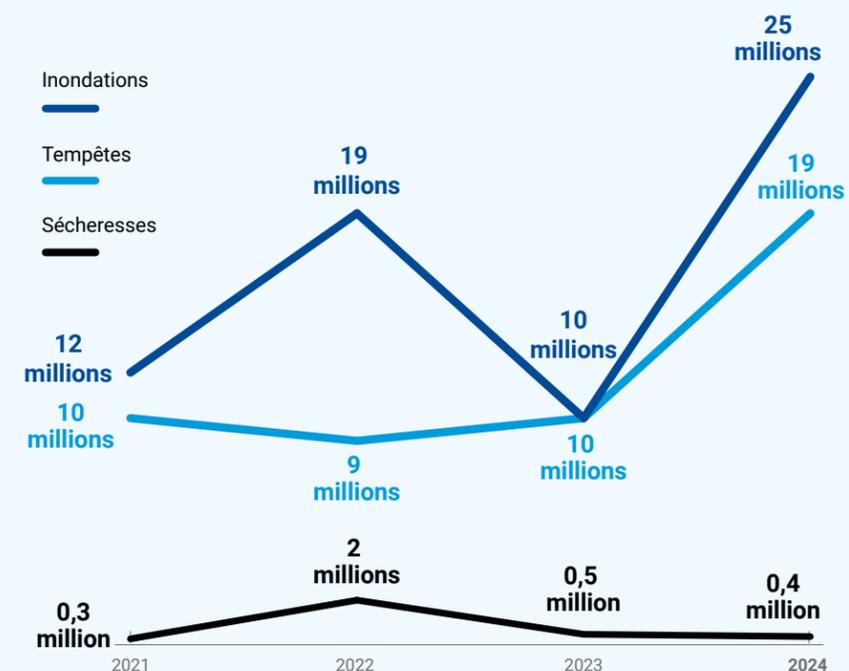
Pays utilisant le système de suivi du Cadre de Sendai

Pays ayant adopté une stratégie nationale de réduction des risques de catastrophe



## Déplacements internes liés au climat (2020–2024)

En 2024, près de 46 millions de personnes ont été déplacées dans leur propre pays (ou forcées de quitter leur foyer) en raison de catastrophes – un record depuis que ce type de déplacements a commencé à faire l'objet d'un suivi en 2008.



Source : Observatoire des situations de déplacement interne, mai 2025



« L'intervention que nous avons menée au lendemain du tremblement de terre et du tsunami survenus dans l'océan Indien en 2004 montre ce que nous sommes capables d'accomplir lorsque nous travaillons ensemble, de manière multilatérale, comme un seul et même monde. »

**Kamal Kishore,**  
Représentant spécial du Secrétaire général pour la réduction des risques de catastrophe

## Notre appui à la réduction des risques de catastrophe

**583 millions**

de citoyennes et de citoyens se sont inscrits à l'initiative « Pour des villes résilientes 2030 »

**65**

pays ont bénéficié d'une aide visant à leur permettre de créer des dispositifs d'alerte rapide ou d'améliorer les dispositifs existants

# Renforcer la justice et le droit international

Promotion de la justice et du droit international

Reproduction de la peinture murale  
« Mankind's Struggle for Lasting Peace »,  
de José Vela Zanetti, exposée dans le  
bâtiment des conférences au Siège de l'ONU.

(New York, février 2025) © Photo ONU/Manuel Elias

## Notre action

- Services juridiques fournis à l'ensemble du système des Nations Unies
- Services juridiques fournis aux organes, fonds et programmes des Nations Unies
- Mécanismes internationaux extraordinaires d'établissement des responsabilités
- Garde, enregistrement et publication des traités
- Développement et codification du droit international
- Droit de la mer et affaires maritimes
- Commerce international

## Notre équipe

- Bureau des affaires juridiques
- Cour internationale de Justice
- Mécanismes internationaux d'établissement des responsabilités



La Cour internationale de Justice tient une audience publique au Palais de la Paix, au Royaume des Pays-Bas.

(La Haye, avril 2024)  
© Photo ONU/Frank van Beek

## Le contexte

Les buts et principes des Nations Unies sont consacrés par la Charte, dont les deux premiers articles traitent notamment du maintien de la paix et de la sécurité internationales et du règlement pacifique des différends conformément aux principes de la justice et du droit international. Ces principes constituent le fondement de la coopération entre les membres de la communauté internationale.

## Nos objectifs

L'ONU s'emploie à promouvoir la justice et le droit international dans le cadre de ses activités et mandats, notamment ceux qui concernent le commerce international, les océans et le droit de la mer, les traités et accords internationaux, les opérations de paix, les tribunaux internationaux et autres mécanismes internationaux de responsabilité et les sanctions. En outre, la Cour internationale de Justice, principal organe judiciaire de l'Organisation, est chargée de régler les différends d'ordre juridique qui lui sont soumis par les États et de rendre des avis consultatifs sur des questions juridiques.



« Le droit international n'a jamais été aussi nécessaire et indispensable qu'aujourd'hui. La défense des normes et des principes est au cœur de l'identité de l'ONU et de l'action qu'elle mène en ces temps difficiles. »

**Elinor Hammarskjöld,**  
Secrétaire générale adjointe  
aux affaires juridiques et  
Conseillère juridique de l'ONU

# Nos réalisations

La Cour internationale de Justice a examiné plusieurs affaires en 2024. Elle a rendu des arrêts sur des exceptions préliminaires dans l'affaire relative aux *Allégations de génocide au titre de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (Ukraine c. Fédération de Russie)* et dans les affaires *Arménie c. Azerbaïdjan* et *Azerbaïdjan c. Arménie*. Dans l'affaire relative à l'*Application de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide dans la bande de Gaza (Afrique du Sud c. Israël)*, elle a indiqué des mesures conservatoires additionnelles. Elle a également statué sur la recevabilité des déclarations d'intervention dans l'affaire relative à l'*Application de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (Gambie c. Myanmar; 7 États intervenants)*.

En réponse à la demande présentée par l'Assemblée générale, la Cour a rendu un avis consultatif relatif aux conséquences juridiques découlant des politiques et pratiques d'Israël dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est.

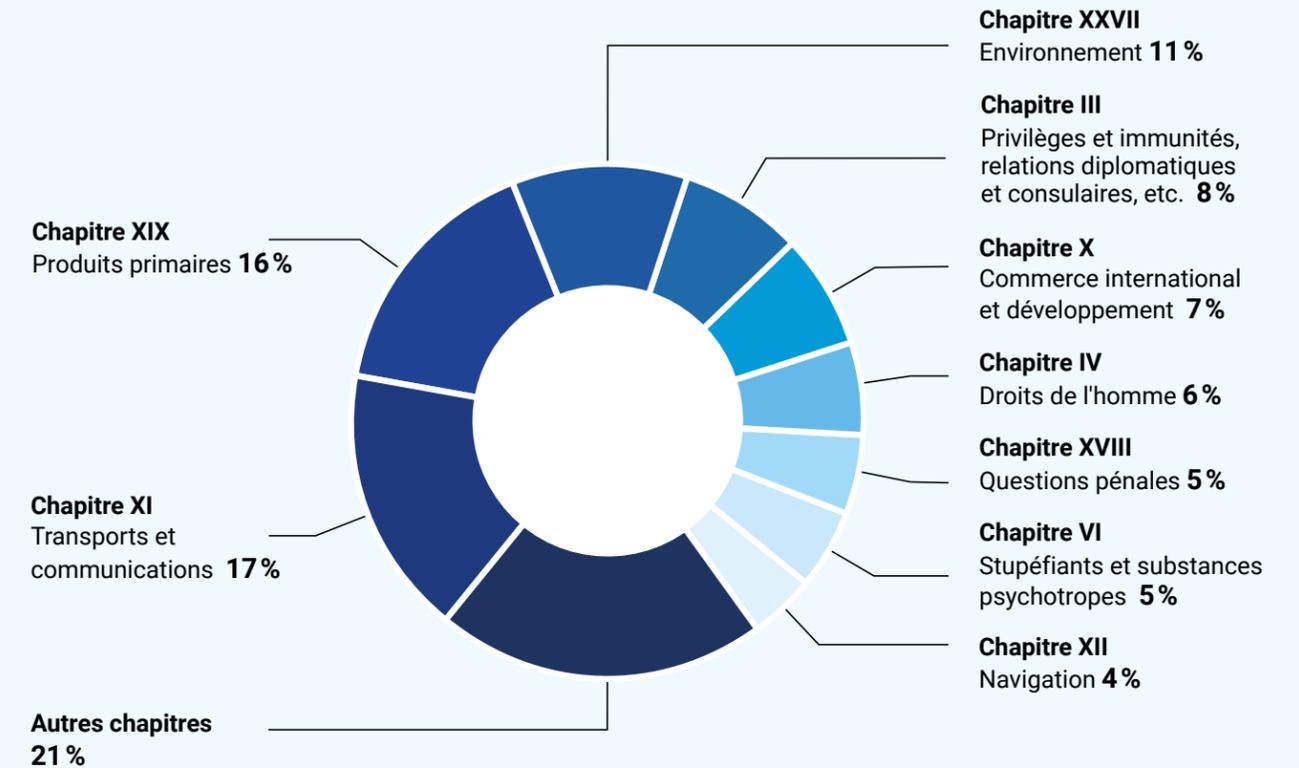
Par ailleurs, la Cour a tenu des audiences publiques sur la demande d'avis consultatif présentée par l'Assemblée générale concernant les obligations des États en matière de changement climatique, auxquelles ont participé 96 États et 11 organisations internationales.

## Hausse du nombre de traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général



## Traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général concernant des questions d'intérêt mondial

Traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général, proportion par chapitre (au mois de mars 2025)



En décembre 2024, l'Assemblée générale a demandé à la Cour de produire un avis consultatif sur les obligations d'Israël en ce qui concerne la présence et les activités de l'Organisation des Nations Unies, d'autres organisations internationales et d'États tiers dans le Territoire palestinien occupé et en lien avec celui-ci. Le Secrétariat a transmis à la Cour un dossier contenant des documents destinés à l'aider à répondre à la question posée par l'Assemblée.

En septembre 2024, le mandat de l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes est arrivé à échéance.

# Défendre la cause du désarmement

Promotion du désarmement  
et de la non-prolifération



## Notre action

- Négociations et délibérations multilatérales
- Armes de destruction massive
- Armes classiques
- Information et sensibilisation
- Désarmement régional

## Notre équipe

- Bureau des affaires de désarmement

Membres du Fonds des jeunes leaders pour  
un monde exempt d'armes nucléaires lors  
d'un voyage d'étude en immersion au Japon.



Formation organisée au Ghana sur la gestion efficace des armes et des munitions dans un contexte de désarmement, de démobilisation et de réintégration en pleine évolution.

(Accra, novembre 2024) © Bureau des affaires de désarmement

## Nos activités de désarmement

**638**

**experts inscrits sur la liste de réserve** pour le Mécanisme permettant au Secrétaire général d'enquêter sur les allégations d'emploi d'armes chimiques et biologiques

**133**

**projets liés à la maîtrise des armements financés**, au profit de 148 États Membres

**52 %**

**des États Membres** ont présenté des rapports sur la mise en œuvre du Programme d'action relatif aux armes légères

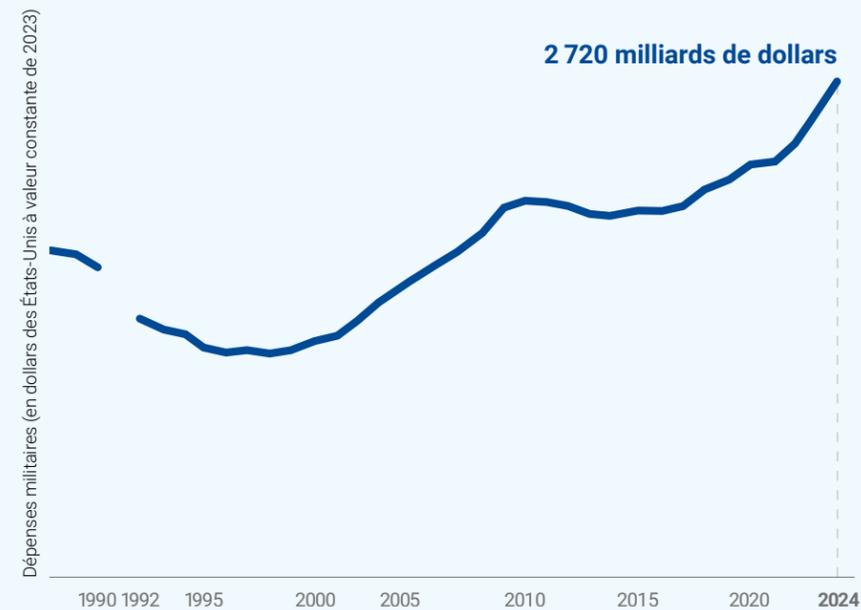
## Le contexte

Dans un contexte d'escalade des tensions mondiales, les civils continuent de subir les conséquences des conflits armés. La menace que représentent les armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive persiste, tandis que les dépenses militaires augmentent et que les armes classiques, en particulier les armes légères et de petit calibre illicites, prolifèrent. Les progrès technologiques rapides ne font qu'exacerber les problèmes de sécurité existants.

## Les dépenses militaires mondiales ont atteint le niveau record de 2 720 milliards de dollars

### Dépenses militaires mondiales (1988–2024)

L'augmentation annuelle des dépenses militaires enregistrée en 2024 est la plus forte depuis la fin de la guerre froide au moins. Les cinq pays dont les dépenses ont été les plus élevées (États-Unis, Chine, Fédération de Russie, Allemagne et Inde) représentaient 60 % du total mondial.



Note : Faute de données correspondant à l'Union soviétique en 1991, aucun total ne peut être calculé pour cette année-là.  
Source : Base de données des dépenses militaires du Stockholm International Peace Research Institute, avril 2025.

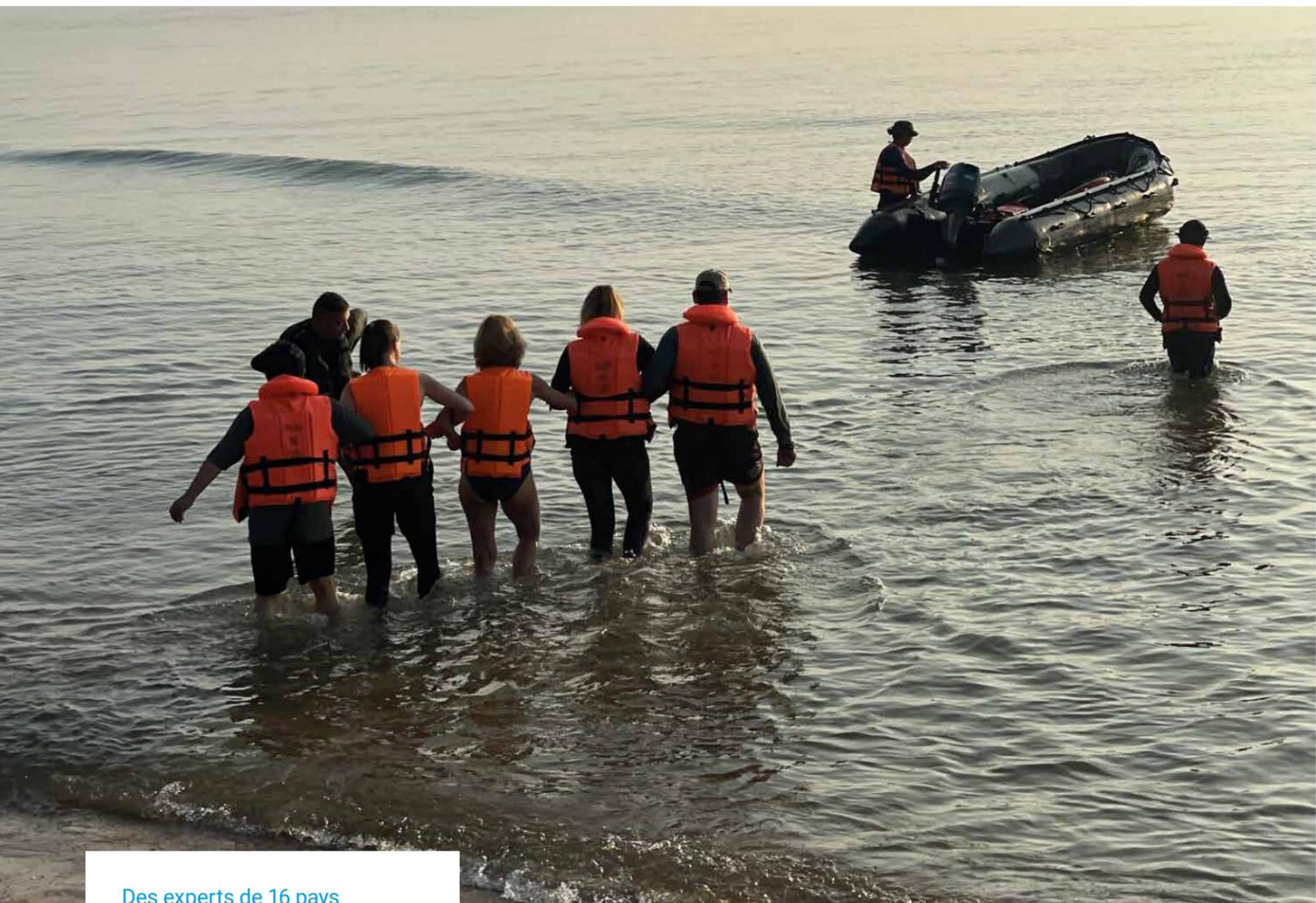


« Nous devons nous employer ensemble à faire cesser la violence, à faire taire les armes et à briser le cercle vicieux qui détruit des vies et inflige de profondes souffrances à l'humanité. »

**Izumi Nakamitsu**,  
Secrétaire générale adjointe et Haute-Représentante pour les affaires de désarmement

## Nos objectifs

Notre travail rend possibles des négociations internationales et des efforts de désarmement concrets sur le terrain, l'objectif étant d'éliminer les armes nucléaires, de faire respecter l'interdiction d'autres armes de destruction massive, de réglementer l'utilisation des armes classiques, de répondre aux problèmes posés par les nouvelles technologies d'armement, de promouvoir les initiatives régionales de désarmement et de sensibiliser le public.



Des experts de 16 pays inscrits sur la liste de réserve participent à une formation en Thaïlande sur la sécurité et la sûreté en mission, organisée pour le compte du Mécanisme permettant au Secrétaire général d'enquêter sur les allégations d'emploi d'armes chimiques et biologiques.

(Cha-Am, novembre 2024)  
© Bureau des affaires de désarmement/  
Courtney Cresap

## Nos réalisations

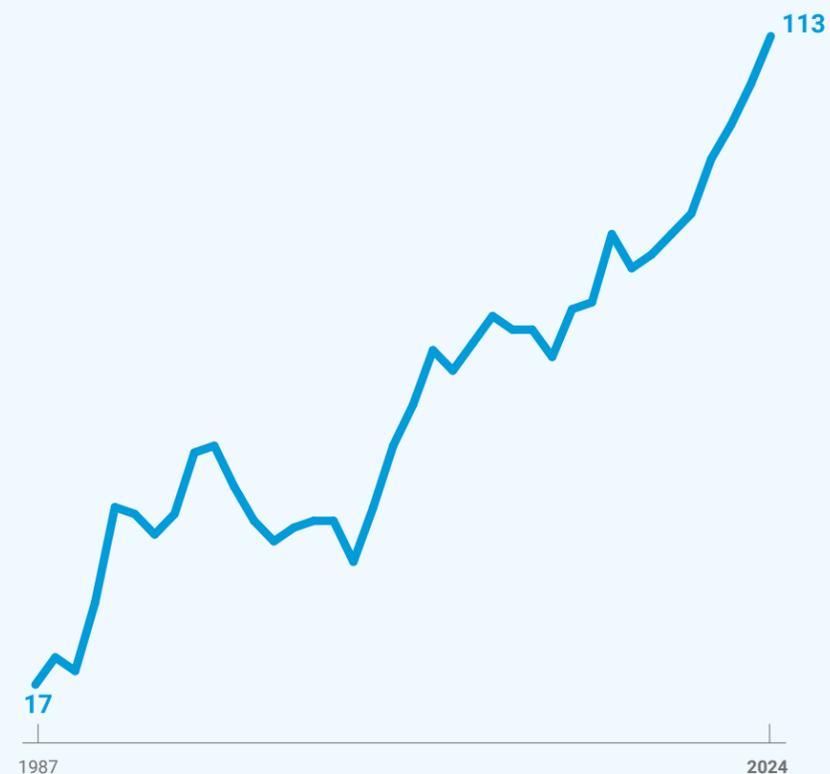
L'ONU a fait progresser les travaux menés au titre des principaux traités de désarmement en réunissant les États pour examiner les progrès accomplis dans l'application du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Nous avons également réuni les États Membres du Moyen-Orient dans le cadre de la cinquième session de la Conférence sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive.

Nous avons aidé les États à accélérer la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects et de l'Instrument international visant à permettre aux États de procéder à l'identification et au traçage rapides et fiables des armes légères et de petit calibre illicites. Nous avons également réuni des spécialistes des aspects techniques de la

fabrication, de la technologie et de la conception des armes. En Afrique et dans les régions de l'Asie et du Pacifique et de l'Amérique latine et des Caraïbes, nous avons contribué à la lutte contre le trafic d'armes, à la prévention de la violence armée et de la violence fondée sur le genre et à l'amélioration de la maîtrise des armes de petit calibre et de la gestion des munitions, notamment au moyen de la Feuille de route pour l'exécution durable des mesures prioritaires des Caraïbes contre la prolifération illicite des armes à feu et des munitions dans les Caraïbes à l'horizon 2030 et du plan d'action centraméricain pour la prévention et la répression du trafic et de la prolifération illicite des armes à feu et des munitions. Nous avons en outre continué d'appuyer la mise en œuvre et l'universalisation des traités de désarmement humanitaire visant à éliminer les mines antipersonnel et les armes à sous-munitions et à encadrer l'utilisation d'autres armes inhumaines.

### Un nombre de rapports sur les mesures de confiance en hausse

En 2024, un nombre record de 113 rapports ont été soumis par les États Parties à la Convention sur les armes biologiques, contre 105 en 2023.



## L'impératif du désarmement nucléaire

12 241

armes nucléaires constituent toujours une menace existentielle pour l'humanité

## Genre et désarmement

49 %

des déclarations ont été faites par des femmes lors des réunions du groupe de travail à composition non limitée sur la sécurité du numérique et de son utilisation

26

résolutions de la Première Commission comprennent des appels à la participation des femmes au désarmement ou abordent d'autres questions liées au genre, contre 23 résolutions en 2023

Nous avons soutenu le Groupe de travail sur le renforcement de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction, et facilité les discussions en vue de la mise en place de mécanismes de coopération et d'assistance internationales et de dispositifs en matière de science et de technologie. Par l'intermédiaire du Mécanisme permettant au Secrétaire général d'enquêter sur les allégations d'emploi d'armes chimiques et biologiques, nous avons renforcé les compétences de spécialistes originaires de diverses régions du monde dans les domaines des sciences biologiques et médico-légales et des techniques d'interrogatoire afin de les aider dans leurs enquêtes.

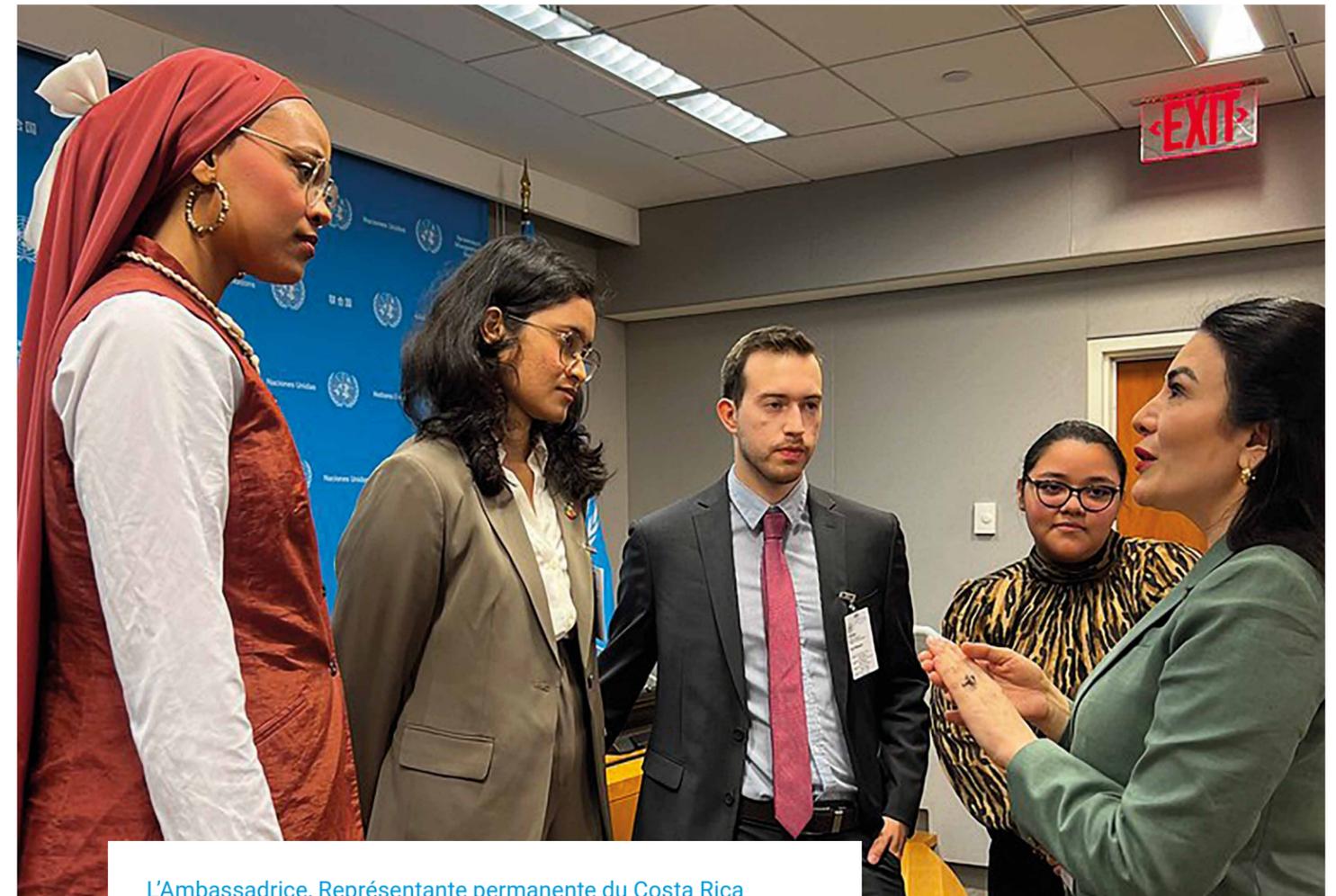
Pour contribuer à un cyberspace plus sûr et plus pacifique, nous avons créé un répertoire mondial d'interlocuteurs à l'intention des autorités nationales, qui regroupe 112 États Membres. Cet outil a pour objet de faciliter la coopération, notamment en cas de problème de sécurité lié aux technologies de l'information et de la communication. Nous avons également facilité l'adoption d'un rapport final par le groupe d'experts gouvernementaux sur de nouvelles mesures concrètes visant à prévenir une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique.

Nous avons appuyé l'action menée pour élaborer un instrument relatif aux systèmes d'armes létaux autonomes au titre de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, et avons soutenu de nouvelles initiatives portant sur le rôle de l'intelligence artificielle dans les applications militaires.

Notre initiative Les jeunes pour le désarmement a permis à de jeunes leaders de s'exprimer lors de réunions intergouvernementales sur le désarmement nucléaire et les armes légères et de petit calibre illicites. En août, grâce à notre Fonds des jeunes leaders pour un monde exempt d'armes nucléaires, des jeunes de 37 pays se sont rendus au Japon pour y rencontrer des étudiants, des représentants des autorités et des *Hibakusha* (terme désignant les personnes rescapées des bombardements atomiques). Leur visite a débouché sur la publication d'une « DéclarACTION pour un monde exempt d'armes nucléaires ».

### Désarmement et mise en œuvre du Pacte

Dans le Pacte pour l'avenir, les États Membres ont demandé au Secrétaire général de fournir une analyse de l'impact de l'augmentation globale des dépenses militaires sur la réalisation des objectifs de développement durable. Les entités des Nations Unies s'emploient à élaborer un nouveau rapport assorti de recommandations dans le cadre d'un effort collectif visant à orienter l'action mondiale pour les années à venir.



L'Ambassadrice, Représentante permanente du Costa Rica auprès de l'Organisation des Nations Unies et Présidente de la quatrième Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, Maritza Chan Valverde, rencontre quatre Jeunes Champions du désarmement en marge de la Conférence.

(New York, juin 2024) © Bureau des affaires de désarmement

## Les jeunes et le désarmement

910

candidatures de 128 pays pour la deuxième édition du programme de formation des Jeunes Champions du désarmement

348

candidatures pour le programme GenerAcción Paz, nouvelle initiative pour la jeunesse visant à donner aux jeunes d'Amérique latine et des Caraïbes des moyens d'agir en faveur d'une région exempte de violence armée.

# Combattre la drogue, la criminalité et le terrorisme

Lutte antidrogue,  
prévention de la  
criminalité et lutte  
contre le terrorisme

---

Une agricultrice inspecte des plants de café dans une pépinière en République démocratique populaire lao, dans le cadre d'un programme mis en œuvre par l'ONU pour promouvoir des moyens de subsistance viables et légaux ainsi qu'un développement alternatif aux cultures illicites.

---

(District de Samphanh, mai 2024) © Photo ONU/Xaysavath Keoduangvichith

## Notre action

---

- Lutte contre le problème mondial de la drogue
- Lutte contre la criminalité transnationale organisée
- Lutte contre le terrorisme et prévention de l'extrémisme violent
- Lutte contre la corruption
- Justice
- Recherche, analyse des tendances et criminalistique
- Appui en matière de politiques
- Assistance technique

## Notre équipe

---

- Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
- Bureau de lutte contre le terrorisme



Des jeunes formulent des recommandations sur les moyens d'améliorer les programmes de santé mentale aux fins de la prévention de l'extrémisme violent lors du dialogue sur les politiques nationales tenu au Kenya au titre du programme de mobilisation et d'autonomisation des jeunes.

### Notre appui à la prévention de la criminalité, à la lutte antidrogue et à la lutte contre la corruption

**500 000** familles dans le monde ont bénéficié d'une assistance technique visant à remplacer les cultures illicites par d'autres activités viables et légales

**372,3 tonnes** de cocaïne, de drogues synthétiques, d'armes et d'explosifs ont été saisies

**414** laboratoires de criminalistique dans 106 pays ont bénéficié d'un appui en matière d'assurance de la qualité

(Nairobi, août 2024) © Bureau de lutte contre le terrorisme

## Le contexte

La criminalité transnationale organisée et le terrorisme continuent de faire peser de graves menaces sur la paix et la sécurité internationales; ils nuisent à la sécurité et à la résilience des populations, portent atteinte à la cohésion sociale et mettent en péril les droits humains fondamentaux. Si l'accès généralisé à Internet favorise le progrès, la cybercriminalité est également devenue un problème mondial pressant.

## Nos objectifs

L'ONU est déterminée à rendre le monde plus sûr en le préservant de la drogue et de la criminalité et en bâtissant un avenir dans lequel le terrorisme n'aura plus sa place. Dans le cadre de l'action que nous menons, nous aidons les gouvernements à lutter contre ces menaces par la prévention, les mesures de justice pénale et la coopération internationale. Nous contribuons à l'élaboration et à la mise en œuvre de normes et de règles internationales et appuyons l'exécution des obligations prévues par les instruments internationaux relatifs à la lutte contre les drogues, la corruption, la criminalité transnationale organisée et le terrorisme.

## Nos réalisations

L'ONU a apporté son concours à plus de 150 États Membres et territoires en menant des recherches, en élaborant des orientations normatives et en fournissant une assistance opérationnelle afin de renforcer les systèmes judiciaires et la sécurité des frontières et de veiller à ce que les interventions soient conformes aux normes internationales et aux normes relatives aux droits humains. Par notre action, nous avons contribué à faire en sorte que les initiatives mises en œuvre en réponse à des défis mondiaux interconnectés soient axées sur l'être humain et fondées sur les droits.

En ce qui concerne les drogues et la criminalité, nous avons facilité l'élimination sans risque de plus de 1 000 tonnes de drogues et de produits chimiques, notamment du fentanyl. Dans le cadre de l'action menée pour lutter contre les troubles liés à l'usage de substances, nous avons formé 17 000 agentes et agents de santé, responsables politiques et représentantes et représentants de la société civile afin qu'ils puissent appuyer la fourniture de traitements par agonistes opioïdes. Nous avons également apporté une assistance technique à 5 000 parties prenantes dans 156 pays au titre de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée.



« La criminalité organisée, la corruption, la drogue et le terrorisme continuent d'évoluer, s'ajoutant aux crises et compromettant la sécurité et le développement durable. Nous devons agir au-delà des frontières et dans tous les secteurs pour faire face aux menaces immédiates et garder une longueur d'avance sur les défis à venir. »

**Ghada Waly,**  
Directrice exécutive  
de l'Office des Nations Unies  
contre la drogue et le crime

### Atelier organisé par l'ONU en Iraq sur la justice pour les crimes commis par Daech contre le patrimoine culturel.

(Erbil, mai 2024) © Photo ONU/UNITAD



## Intensifier la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée

Le Pacte pour l'avenir a donné un nouvel élan à des stratégies de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée qui mobilisent l'ensemble des pouvoirs publics et de la société. L'ONU s'attache à renforcer la coordination entre ses entités afin d'aider les États Membres à élaborer des stratégies de lutte antiterroriste intégrées et respectueuses des droits humains. Le Pacte vient également appuyer les efforts déployés à l'échelle mondiale pour combattre la criminalité transnationale organisée et ses liens avec le terrorisme en encourageant la coopération internationale, en renforçant la répression et la détection et en s'attaquant aux flux financiers illicites. Ces efforts illustrent la volonté de l'Organisation d'adopter des approches globales, coordonnées et durables face à des problèmes de sécurité mondiaux en constante évolution.



« Le terrorisme reste une menace grave et en constante évolution, qui met en péril la paix et la sécurité mondiales et qu'aucun État ne peut affronter seul. Une coopération multilatérale soutenue demeure essentielle pour lutter efficacement contre ce fléau. »

**Vladimir Voronkov,**  
Secrétaire général adjoint chargé  
du Bureau de lutte contre le terrorisme

L'action que nous menons a eu pour effet de renforcer les procédures d'enquête et les poursuites dans les affaires de traite des personnes et de trafic de migrants, mais aussi de permettre une identification plus rapide des victimes et leur orientation vers des services d'assistance. En outre, la formation que nous avons organisée à l'intention de praticiens a abouti à l'identification de 633 victimes de la traite et à l'ouverture de 449 enquêtes, lesquelles ont donné lieu à 14 condamnations en 2024.

Nous avons aidé plus de 40 États Membres à combattre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts, le trafic de déchets et les infractions relatives aux minerais et à la pêche en renforçant les cadres juridiques et institutionnels, les capacités d'enquête nationales, les procédures judiciaires et la coopération internationale. Nous avons également contribué à l'élaboration de 19 lois anticorruption et de 12 politiques nationales dans 17 pays, sur l'intégrité publique, la déontologie judiciaire, la passation des marchés publics, les conflits d'intérêts, la prévention de la corruption dans le sport, le contrôle de supervision et la coordination.

Nous avons axé nos activités de lutte contre le terrorisme sur la construction de sociétés résilientes et le renforcement de l'action multilatérale. À cet égard, nous avons aidé 77 États Membres à renforcer leurs systèmes judiciaires en veillant à ce qu'ils respectent les normes internationales et les normes relatives aux droits humains.

La formation spécialisée de 11 semaines sur les enquêtes antiterroristes dispensée par le Programme mondial d'enquêtes antiterroristes a été accréditée par la Commission de l'enseignement supérieur de la Nouvelle-Angleterre.

Lors de la Conférence internationale sur les victimes du terrorisme, tenue en Espagne, nous avons réaffirmé notre solidarité avec les victimes du terrorisme dans le monde entier et salué le rôle qu'elles jouaient dans la consolidation de la paix et l'éducation. Avec notre soutien, le Nigéria et les Philippines ont également élaboré des plans nationaux d'aide aux victimes du terrorisme.



Les participantes et participants à la Conférence internationale sur les victimes du terrorisme, tenue en Espagne, manifestent leur solidarité avec toutes les victimes du terrorisme dans le monde et assistent à une représentation d'*auresku*, une danse traditionnelle basque exécutée en signe de respect et d'hommage.

(Vitoria-Gasteiz, octobre 2024) © Ayuntamiento de Vitoria-Gasteiz

## La Convention des Nations Unies contre la cybercriminalité

À l'issue de cinq années de négociation, l'Assemblée générale a adopté en 2024 la Convention des Nations Unies contre la cybercriminalité en vue de renforcer la coopération internationale pour la lutte contre certaines infractions commises au moyen de systèmes d'information et de communication et pour la communication de preuves sous forme électronique d'infractions graves, premier traité international de lutte contre la criminalité adopté depuis 20 ans. Il s'agit là d'une étape décisive dans la lutte contre des infractions telles que les atteintes sexuelles commises contre des enfants en ligne, les escroqueries en ligne et le blanchiment d'argent, qui ont des répercussions graves sur les droits humains et détournent chaque année des milliers de milliards de dollars de l'économie mondiale.

## Notre action et notre portée en matière de données et de recherche

**6,2 millions**

de téléchargements et de visites sur les sites Web de recherche sur la drogue et la criminalité

**Plus de 570 000**

points de données disponibles sur le portail de données sur la drogue et la criminalité

**Plus de 123 000**

nouvelles saisies de drogue enregistrées sur la plateforme de suivi de la drogue et de la criminalité



## Programme des Nations Unies de lutte contre les déplacements des terroristes

**28,5 millions**

de passagers contrôlés à l'aide du logiciel goTravel

**178 000**

vols contrôlés en vue de coordonner le renforcement des capacités par la collecte et l'analyse de données

**2 300**

alertes générées par le logiciel goTravel

Des fonctionnaires péruviennes participent à une formation de l'ONU sur la détection des cas de traite d'êtres humains.

(Belén, avril 2024) © ONUDC/Carlos Oliva Navarro

## Nos activités de lutte antiterroriste

**Plus de 4 400**

personnes ont été formées dans le cadre de 133 initiatives de renforcement des capacités

**87**

dialogues de haut niveau ont été tenus avec des États Membres et d'autres partenaires

**13**

conférences de haut niveau et 10 conférences régionales ont été organisées sur des questions techniques liées à la lutte contre le terrorisme et à la prévention de l'extrémisme violent

En 2024, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) a adhéré au Pacte mondial des Nations Unies de coordination contre le terrorisme, renforçant ainsi l'action menée pour combattre le financement du terrorisme et protéger les espaces publics. Les huit groupes de travail du Pacte se sont attachés à promouvoir la coopération multipartite, avec la participation de 23 organisations de la société civile, de 9 organisations régionales et de 5 États Membres.

Lors de la réunion africaine de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme, tenue à Abuja, les États Membres ont souligné qu'il était urgent de mettre en place des solutions dirigées et prises en main par les Africains face à la menace croissante du terrorisme, tout en appelant au renforcement de la coopération régionale et à la création d'institutions. Parallèlement à cela, la Conférence de haut niveau tenue sur le thème « Renforcement de la coopération internationale en matière de lutte contre le terrorisme et mise en place de mécanismes souples de sécurisation des frontières — Phase koweïtienne du Processus de Douchanbé » a abouti à l'adoption de la Déclaration de Koweït sur la sécurité et la gestion des frontières, dans laquelle les participants ont mis l'accent sur l'importance de la sécurité et de la gestion souples des frontières s'agissant d'empêcher les mouvements de terroristes transfrontières.

Notre Conférence mondiale des femmes parlementaires, tenue à Doha, a été l'occasion de formuler des recommandations essentielles visant à renforcer le rôle joué par les parlementaires dans la promotion de lois, de politiques et de stratégies de lutte contre le terrorisme qui tiennent compte des questions de genre et de la dimension de genre.

## La coopération régionale au service de solutions optimisées

L'ONU et le Gouvernement ouzbek ont organisé la première réunion du Conseil régional d'experts pour l'Asie centrale sur la réadaptation et la réintégration des personnes de retour de zones de conflit. Cette manifestation a été l'occasion d'échanger des expériences et de mettre en commun les enseignements tirés par les pays d'Asie centrale du retour de leurs citoyens de zones de conflit ainsi que des mesures prises pour institutionnaliser la coopération régionale sur ces questions et en accroître l'efficacité.

# Améliorer nos opérations

Bon fonctionnement de l'Organisation



## Notre action

- Affaires de l'Assemblée générale et gestion des conférences
- Communication globale
- Contrôle
- Stratégies et politiques de gestion et de la conformité
- Bureaux hors Siège
- Appui opérationnel

## Notre équipe

- Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences
- Département de la communication globale
- Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité
- Département de l'appui opérationnel
- Département de la sûreté et de la sécurité
- Bureau des services de contrôle interne
- Offices des Nations Unies à Genève, Nairobi et Vienne
- Bureau de la déontologie
- Bureau du Coordonnateur spécial chargé d'améliorer l'action des Nations Unies face à l'exploitation et aux atteintes sexuelles
- Bureau de la Défenseuse des droits des victimes

Reporters et journalistes dans la cabine de presse le premier jour de la soixante-dix-neuvième session de l'Assemblée générale.



La Vice-Secrétaire générale, Amina Mohammed (à droite), s'exprime au micro d'ONU Info au sujet de l'accélération de l'action menée pour réaliser les objectifs de développement durable d'ici à 2030.

(New York, juillet 2024) © Photo ONU/Manuel Elías

## Un fonctionnement efficace

**Plus de 105 millions**

de visiteurs ont consulté le site un.org

**33 millions**

de téléchargements uniques ont été effectués à partir de la Bibliothèque numérique des Nations Unies

**Plus de 4 200**

réunions et manifestations ont été diffusées publiquement sur la télévision en ligne des Nations Unies

## Le travail de l'Organisation et celles et ceux qui le font

Plus de 35 000 personnes travaillent pour le Secrétariat de l'ONU dans 459 lieux d'affectation à travers le monde. Le Secrétariat s'applique à faire respecter les normes les plus strictes en matière d'intégrité et de déontologie, de gestion des ressources et d'exécution des mandats.

## Nos réalisations

Le principe d'efficacité guide l'élaboration et l'exécution du budget de l'ONU. Cette approche s'est révélée cruciale au cours d'une période de difficultés financières prolongée, l'Organisation devant continuer d'exécuter ses mandats dans un contexte de diminution des liquidités. Les améliorations apportées à nos opérations ont rendu l'Organisation plus efficace et plus efficiente. Pour veiller à ce que l'ONU reste adaptée aux besoins du XXI<sup>e</sup> siècle, le Secrétaire général a lancé l'Initiative ONU80 à l'échelle du système en vue d'améliorer l'efficacité opérationnelle, de réexaminer l'exécution des mandats et de recenser les possibilités de réformes structurelles.

L'ONU a accompli des progrès sur la voie d'une répartition géographique équitable, d'une représentation géographique équilibrée et de la parité des genres parmi son personnel. Nous avons continué de lutter contre le racisme et de promouvoir la dignité de chacun et de chacune dans le cadre d'un dialogue avec le personnel du Secrétariat, les équipes dirigeantes et les championnes et champions de la lutte antiraciste.

Nous avons jeté les bases d'une utilisation responsable de l'intelligence artificielle et des capacités de nouvelle génération en mettant à niveau notre progiciel de gestion intégré Umoja. Le déploiement d'Umoja Analytics a eu pour effet de renforcer l'efficacité, la transparence et l'accessibilité des données et de permettre la prise de décisions fondée sur les données. Nous avons également élargi le réseau NewWork — initiative lancée par le personnel en vue de promouvoir une culture plus collaborative, plus souple et davantage tournée vers l'avenir —, qui compte désormais plus de 3 700 membres dans plus de 100 lieux d'affectation.

Les nouvelles technologies ont été utilisées de façon stratégique à l'appui du multilinguisme dans les services de conférence. Une interprétation simultanée a été assurée dans le cadre de plus de 6 000 réunions, et des documents totalisant plus de 1,3 milliard de mots ont été traités dans les 6 langues officielles.

### Sélection du personnel 2.0

Afin de doter l'Organisation d'une main-d'œuvre adaptée aux défis de demain et de promouvoir la mise en œuvre du Pacte pour l'avenir, nous nous employons à remanier le dispositif de sélection du personnel. La procédure de recrutement est réexaminée pour passer d'un modèle fondé sur l'expérience à une approche basée sur les compétences, de nouvelles méthodes sont mises au point, et des évaluations et des outils sont adoptés en vue d'améliorer l'accessibilité, l'équité et l'efficacité, l'objectif étant de disposer d'effectifs venus d'horizons divers qui soient en mesure d'exécuter les mandats évolutifs que leur confie le Secrétariat.



« Nous ne pouvons pas nous contenter de réaffirmer notre volonté d'accroître notre efficacité. Nous devons faire la preuve des progrès accomplis dans tous nos domaines d'activité. »

**Catherine Pollard,**  
Secrétaire générale adjointe chargée du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité



« Nous poursuivons nos efforts pour accroître l'efficacité, promouvoir l'efficacité et assurer la meilleure expérience possible à nos clients en améliorant, remaniant et rationalisant les procédures d'appui opérationnel. Nous veillerons également à capitaliser sur les réussites passées en les intégrant dans tous les domaines pertinents de la planification et des opérations. »

**Atul Khare,**  
Secrétaire général adjoint à l'appui opérationnel



« Les victimes et les personnes rescapées d'actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles ne peuvent plus attendre : il est impératif d'entendre leur voix, de répondre à leurs besoins et de leur rendre justice. Nous devons considérer les droits des victimes comme notre priorité. »

**Najla Nassif Palma,**  
Défenseuse des droits des victimes

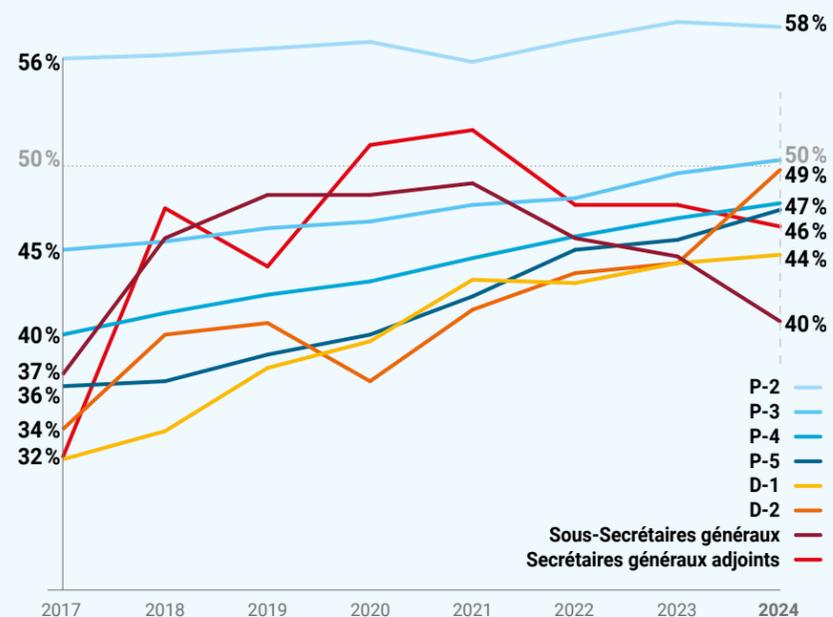


« Le cœur de notre message, c'est que tous les êtres humains naissent libres et égaux et ont le droit de vivre dans la dignité, sans craindre d'être victime d'exploitation et d'atteintes sexuelles ou de harcèlement sexuel. »

**Christian Saunders,**  
Coordonnateur spécial chargé d'améliorer l'action des Nations Unies face à l'exploitation et aux atteintes sexuelles

## Une action déterminée en faveur de la parité des genres qui porte ses fruits

Pourcentage de femmes parmi les administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (P-2–SGA) titulaires d'un engagement de durée déterminée, d'un engagement continu ou d'un engagement à titre permanent au Secrétariat (2017–2024)



En lançant la stratégie sur la parité des sexes applicable à l'ensemble du système des Nations Unies, le Secrétaire général s'est engagé à faire progresser la parité au sein du Secrétariat à tous les niveaux, en commençant par les membres du personnel recrutés sur le plan international titulaires d'un engagement de durée déterminée, d'un engagement continu ou d'un engagement à titre permanent et relevant de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur.

Nous restons déterminés à renforcer les mesures de lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles en encourageant un leadership fort et visible dans le cadre d'une démarche inclusive et collective. Des travaux sont en cours pour mettre au point une approche normalisée à l'échelle du système des Nations Unies en matière d'assistance aux victimes et aux personnes rescapées d'exploitation et d'atteintes sexuelles, notamment les enfants nés des suites d'actes d'exploitation ou d'atteintes sexuelles. Toutefois, il reste difficile d'assurer le financement suffisant et durable des programmes de prévention et de répression et des services d'aide aux victimes.

L'année 2024 a été l'une des plus meurtrières jamais enregistrées pour le personnel des Nations Unies. Les membres de notre système de gestion de la sécurité ont contribué à la fourniture d'une aide humanitaire à des millions de personnes, concouru à l'exécution des mandats de paix et de sécurité et sécurisé des conférences des Nations Unies qui ont attiré un nombre record de participants.

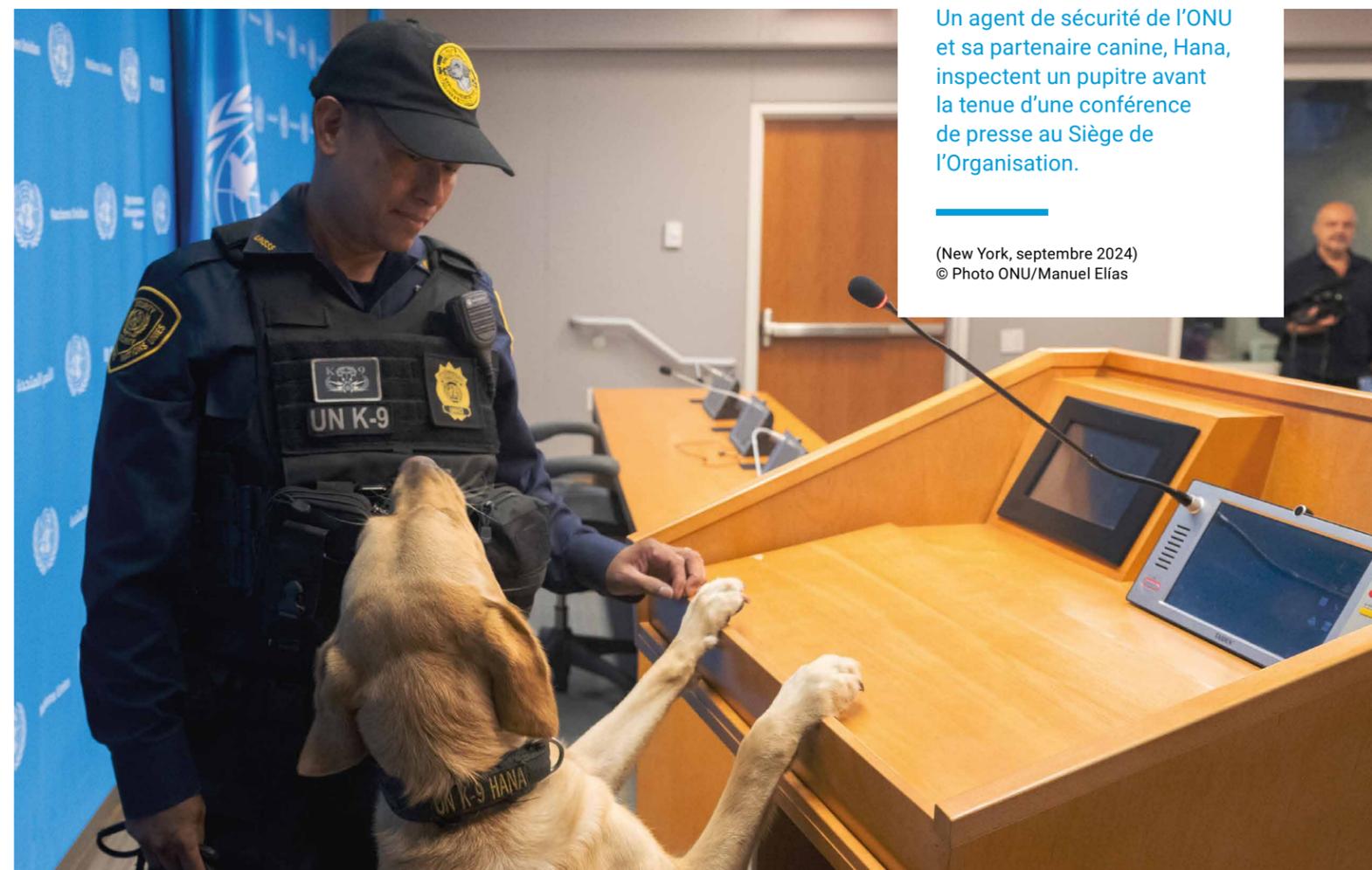


« La sécurité du personnel des Nations Unies est non seulement une obligation morale, mais aussi une condition indispensable à l'exécution des mandats qui nous sont confiés. »

**Gilles Michaud,**  
Secrétaire général adjoint à la sûreté et à la sécurité

Un agent de sécurité de l'ONU et sa partenaire canine, Hana, inspectent un pupitre avant la tenue d'une conférence de presse au Siège de l'Organisation.

(New York, septembre 2024)  
© Photo ONU/Manuel Elías





« Nous nous attachons à garantir que l'Organisation rend compte de son action tout en atteignant les résultats recherchés de façon efficace, efficace et économique. »

**Fatoumata Ndiaye,**  
Secrétaire générale adjointe  
aux services de contrôle interne



« En tant que membres du personnel des Nations Unies, nous sommes tenus de respecter à tout moment les principes et les valeurs qui régissent la conduite des fonctionnaires internationaux, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Organisation. »

**Juraj Strasser,**  
Directeur du Bureau  
de la déontologie

Afin d'atténuer les risques d'atteinte à la réputation de l'ONU, nous avons continué d'aider les membres de notre personnel à s'acquitter de leurs fonctions avec toute l'intégrité, l'indépendance et l'impartialité que leur impose la qualité de fonctionnaire international. À cet égard, nous avons prodigué des conseils confidentiels en réponse à quelque 1 800 demandes émanant de membres du personnel au niveau mondial, administré l'examen annuel prévu dans le cadre du dispositif de transparence financière, donné suite à quelque 220 demandes liées à la protection contre les représailles et fixé des normes déontologiques dans le cadre d'un dialogue en cascade organisé à l'intention de plus de 30 000 membres du personnel.

L'Organisation a supervisé la mise en œuvre d'initiatives novatrices telles que le projet de télémédecine du programme de partenariat triangulaire, qui permet au personnel de maintien de la paix des Nations Unies d'accéder plus rapidement à des soins médicaux de qualité. Une nouvelle stratégie environnementale a également été lancée pour les opérations de paix afin de réduire notre empreinte écologique sur le terrain. Un fonds d'affectation spéciale a en outre été créé pour soutenir la Mission multinationale d'appui à la sécurité en Haïti.



La poétesse Maryam Bular Hasan déclame un poème lors de la session du Sommet de l'avenir consacrée aux moyens de surmonter les obstacles à l'égalité.

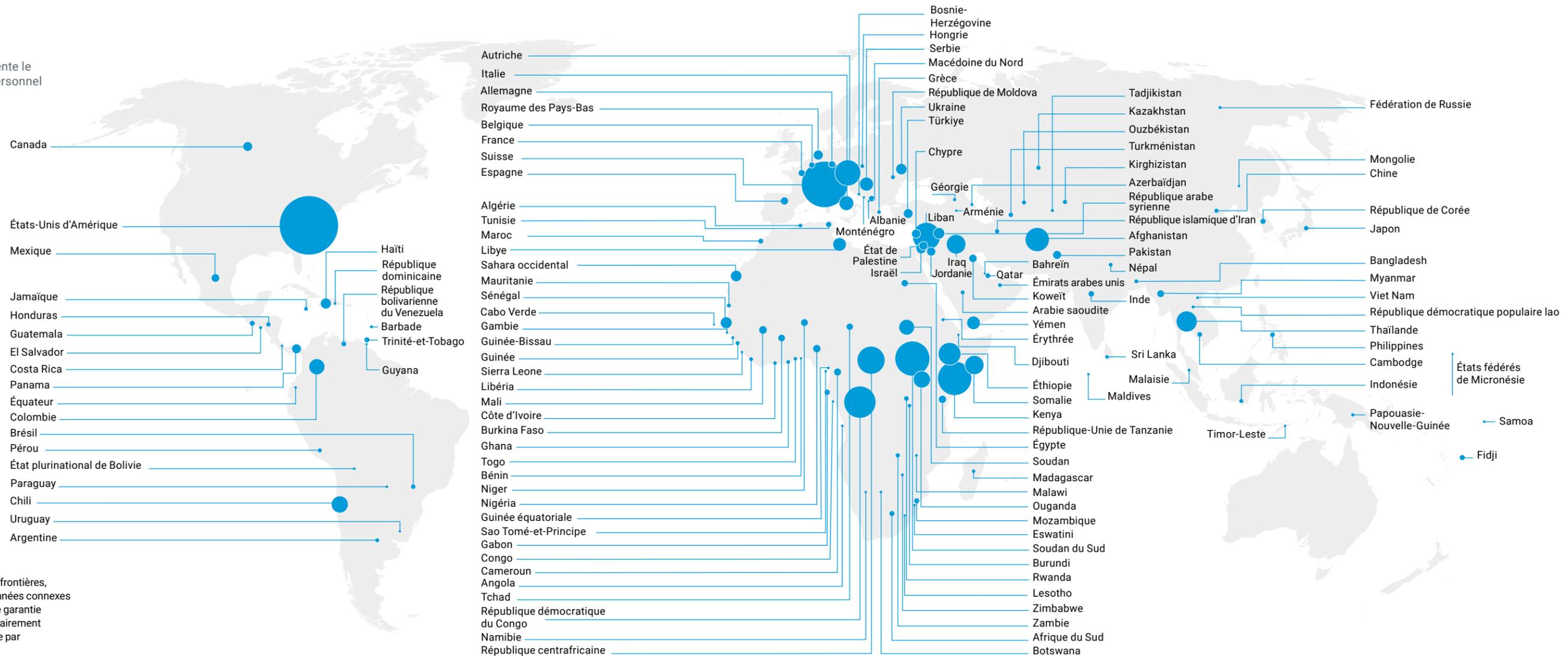
(New York, septembre 2024)  
© Photo ONU/Laura Jarriel

# En 2024, plus de 35 000 personnes travaillaient pour le Secrétariat de l'ONU de par le monde

Ce chiffre inclut l'ensemble du personnel du Secrétariat de l'ONU, tous niveaux et tous types d'engagements confondus.

● La taille des points représente le nombre de membres du personnel

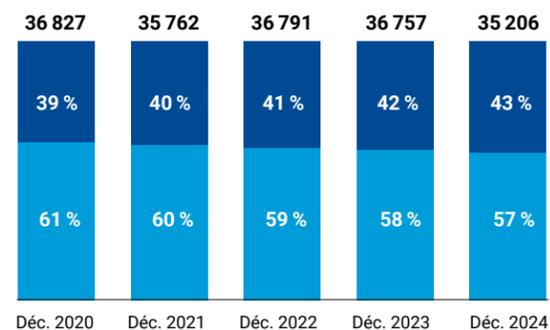
Les pays comptant moins de 9 employés ne sont pas mentionnés sur la carte.



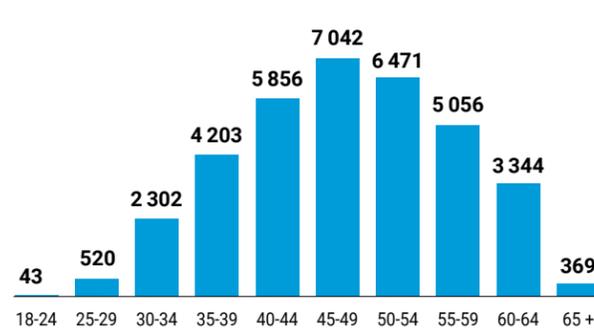
La représentation et l'utilisation des frontières, des noms géographiques et des données connexes figurant sur la carte n'offrent aucune garantie d'exactitude et ne valent pas nécessairement approbation ou acceptation officielle par l'Organisation des Nations Unies.

## Répartition du personnel par genre

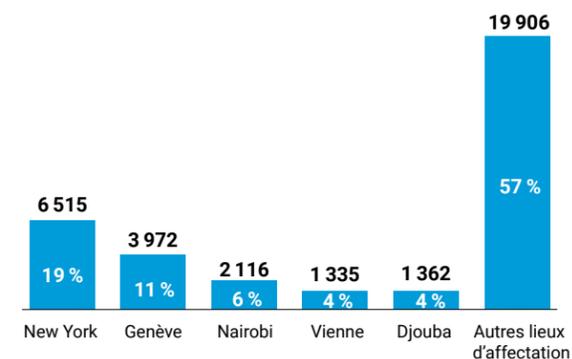
● Hommes ● Femmes



## Répartition du personnel par tranche d'âge



## Répartition du personnel par lieu d'affectation





« Nos services de conférence multilingues permettent aux nations du monde entier de se réunir et d'avancer sur la voie de la réalisation des objectifs énoncés dans la Charte des Nations Unies. »

**Movses Abelian,**  
Secrétaire général adjoint  
chargé du Département de  
l'Assemblée générale et de  
la gestion des conférences

## Le multilinguisme et la diplomatie à l'œuvre

**1,3 milliard**  
de mots dans les documents  
publiés dans les six langues  
officielles

**18 000**  
heures d'interprétation  
simultanée dans les six  
langues officielles

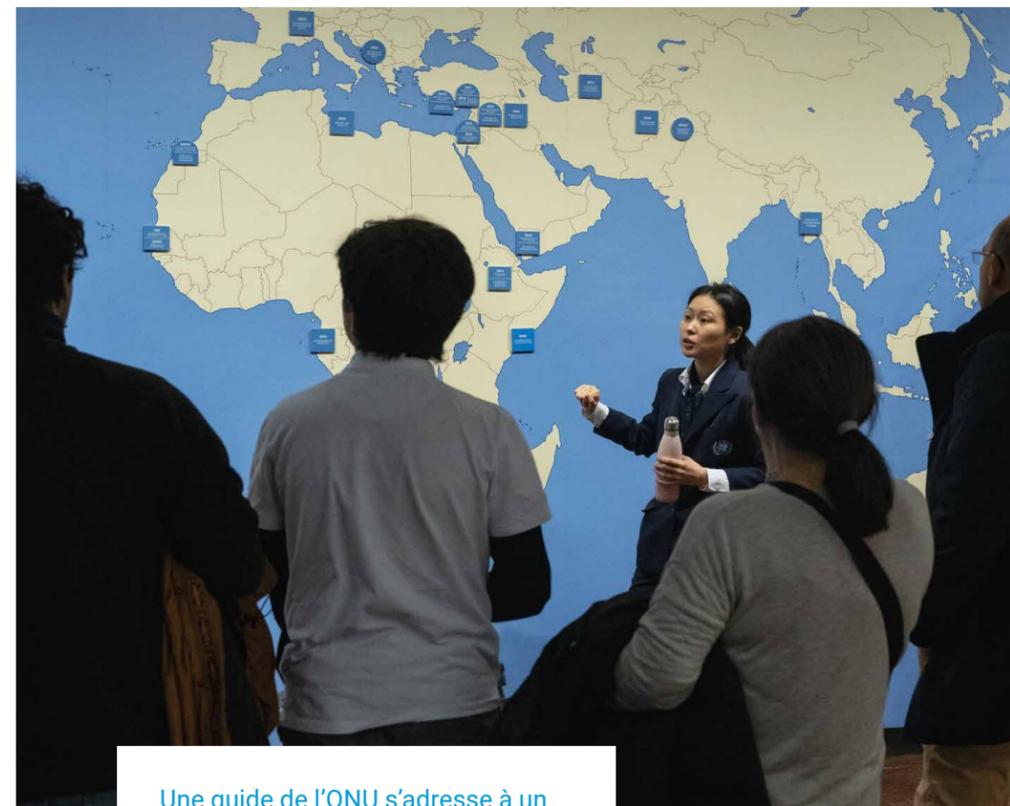
Nos équipes de communication ont braqué les projecteurs sur les activités vitales que mène l'ONU dans le cadre des crises et des conflits, mobilisé le public en faveur de l'action climatique et défendu la coopération multilatérale à l'heure où l'Organisation se prépare à célébrer son quatre-vingtième anniversaire. L'ONU a également communiqué avec les médias, les partenaires et le public en menant des campagnes de sensibilisation et en diffusant des contenus multilingues en ligne, tout en dirigeant les efforts visant à faire face aux menaces qui pèsent sur l'intégrité de l'écosystème de l'information.

Consciente qu'il importe d'accélérer la mise en œuvre de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap, l'ONU a pris des mesures décisives pour combler les lacunes dans des domaines tels que l'accessibilité et l'emploi des personnes handicapées.



Le porte-parole  
du Secrétaire général,  
Stéphane Dujarric,  
s'adresse aux  
journalistes au  
Siège de l'ONU.

(New York, octobre 2024)  
© Photo ONU/Paulo Filgueiras



Une guide de l'ONU s'adresse à un  
groupe de visiteurs devant la salle  
du Conseil de sécurité, au Siège de  
l'Organisation.

(New York, janvier 2025) © Photo ONU/Manuel Elías



« En ces temps difficiles, il est plus crucial que jamais de mettre en lumière l'action vitale et transformatrice que mène l'ONU et de promouvoir les valeurs que défend l'Organisation. »

**Melissa Fleming,**  
Secrétaire générale adjointe  
à la communication globale

## Communication auprès d'un public mondial

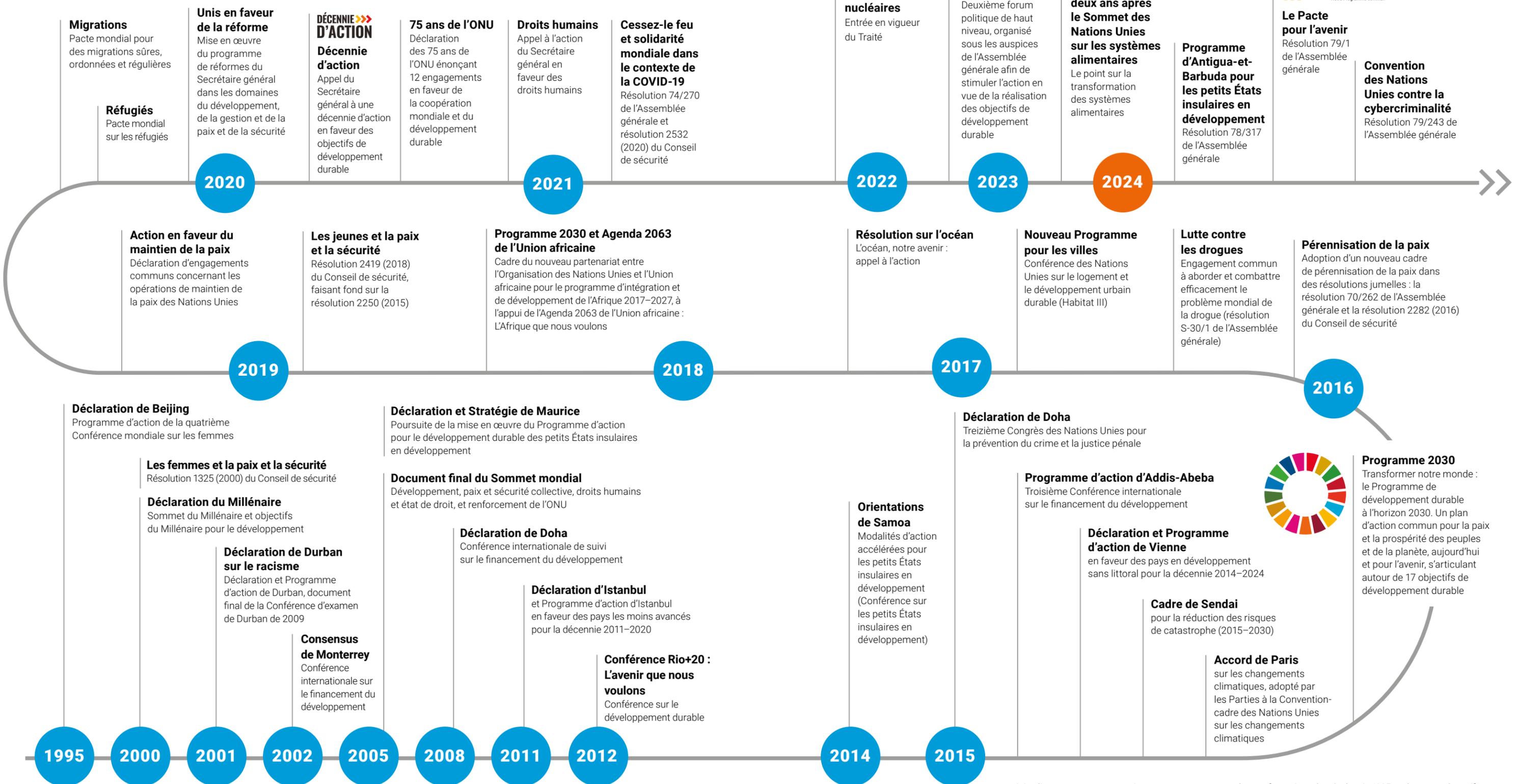
**75 millions**  
d'abonnés aux différents  
comptes de médias sociaux  
@nationsunies, dans neuf langues

**Plus de  
45 millions**  
de visionnages de contenus  
vidéo sur la chaîne YouTube  
de l'ONU en anglais

**Plus de  
300 000**  
personnes ayant suivi  
des visites guidées de  
l'ONU à New York, à Genève,  
à Vienne et à Nairobi

## Programmes porteurs de transformation\*

Les objectifs à long terme de l'Organisation des Nations Unies s'appuient sur des programmes porteurs de transformation qui ont été approuvés par les États Membres ou auxquels ceux-ci ont souscrit.



\* Le diagramme montre certains programmes porteurs de transformation adoptés depuis 1995 et n'est pas exhaustif. Le programme de travail de l'ONU est guidé par plusieurs autres mandats arrêtés par les organes délibérants.



# Le système des Nations Unies

Construisons  
notre avenir  
ensemble

## ORGANES PRINCIPAUX

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

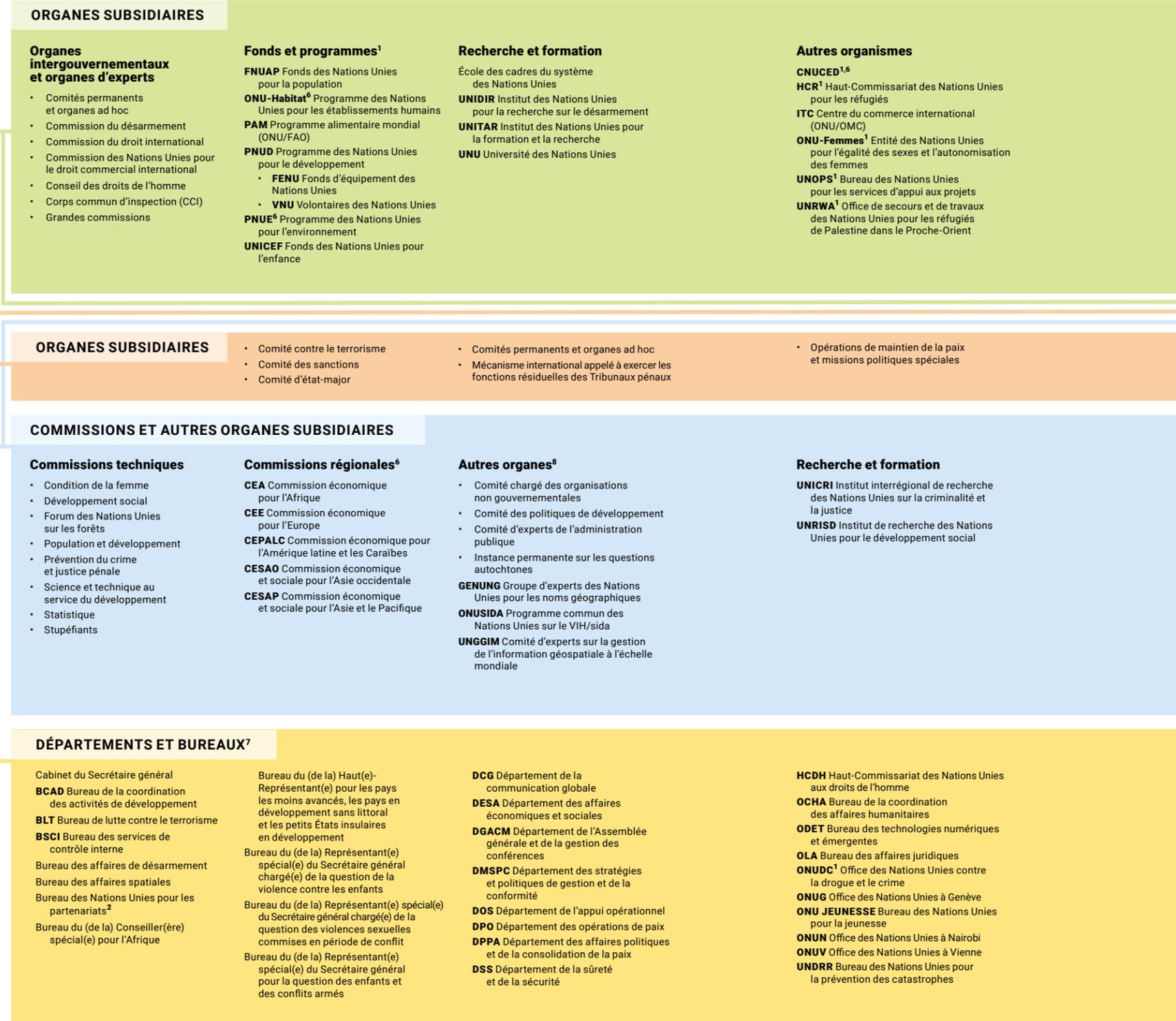
**CONSEIL DE SÉCURITÉ**

**CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**

**SECRETARIAT**

**COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE**

**CONSEIL DE TUTELLE<sup>4</sup>**



## ORGANISATIONS APPARENTÉES<sup>3</sup>

- AIEA<sup>1</sup>** Agence internationale de l'énergie atomique
- AIFM** Autorité internationale des fonds marins
- Commission préparatoire de l'OTICE** Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires
- CPI** Cour pénale internationale
- OIAC** Organisation pour l'interdiction des armes chimiques
- OIM<sup>1</sup>** Organisation internationale pour les migrations
- OMC<sup>1</sup>** Organisation mondiale du commerce
- TIDM** Tribunal international du droit de la mer

**Commission de consolidation de la paix**

**Forum politique de haut niveau pour le développement durable<sup>9</sup>**

## INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES<sup>1,3</sup>

- FAO** Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
- FIDA** Fonds international de développement agricole
- FMI** Fonds monétaire international
- GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE<sup>5</sup>**
  - BIRD** Banque internationale pour la reconstruction et le développement
  - IDA** Association internationale de développement
  - SFI** Société financière internationale
- OACI** Organisation de l'aviation civile internationale
- OIT** Organisation internationale du Travail
- OMI** Organisation maritime internationale
- OMM** Organisation météorologique mondiale
- OMPI** Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
- OMS** Organisation mondiale de la Santé
- ONUDI** Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
- ONU Tourisme** Organisation mondiale du tourisme
- UIT** Union internationale des télécommunications
- UNESCO** Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
- UPU** Union postale universelle

- Notes :**
- Membres du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS).
  - Le Bureau des Nations Unies pour les partenariats sert de coordonnateur pour la Fondation pour les Nations Unies.
  - Ces entités sont distinctes et indépendantes de l'Organisation des Nations Unies, à laquelle elles sont liées par des accords.
  - Le Conseil de tutelle a suspendu ses activités le 1<sup>er</sup> novembre 1994, suite à l'indépendance des Palaos, dernier territoire sous tutelle des Nations Unies, le 1<sup>er</sup> octobre 1994.
  - Le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI) ne sont pas des institutions spécialisées au sens des articles 57 et 63 de la Charte, mais font partie du Groupe de la Banque mondiale.
  - Les secrétariats de ces organes font partie du Secrétariat.
  - Font également partie du Secrétariat : le Bureau de la déontologie, le Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies, et le Bureau de l'administration de la justice.
  - Consultez la liste complète des organes subsidiaires du Conseil économique et social à cette adresse : [www.un.org/ecosoc/fr](http://www.un.org/ecosoc/fr).
  - Le forum politique de haut niveau pour le développement durable a été créé par l'Assemblée générale. Il se réunit séparément, sous les auspices de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social.

Le présent tableau reflète l'organisation fonctionnelle du système des Nations Unies, à seule fin d'information. Il convient de consulter le règlement de chaque entité figurant dans ce tableau pour en connaître le statut juridique, les fonctions et la structure hiérarchique. Le tableau n'inclut pas tous les bureaux et organismes des Nations Unies. Publié par le Département de la communication globale de l'Organisation des Nations Unies. 25-05365 – mars 2025 © 2025 Nations Unies. Tous droits réservés pour tous pays.

